

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 130

21 janvier 2010

SOMMAIRE

Argenta Fund	6232	Mars Holdco 1 S.à r.l.	6238
Axis Capital Pharma Investment Sàrl	6230	Moutarderie de Luxembourg	6195
BB Fuel 04 S.à r.l.	6233	Nile S.A.	6194
BE Pharma S.à r.l.	6239	OME S.A.	6230
Burdaras Luxembourg Holding S.à r.l. ...	6230	Padovan S.à r.l.	6238
Capital Four Invest	6197	Parkar S.A.	6238
China Holdco 1 S.à r.l.	6234	Petroliana (Luxembourg) S.A.	6229
CMC Card and Management Consult S.à r.l.	6231	PMS Industries S.A.	6194
Codic Luxembourg S.A.	6195	Q Invest S.A.	6229
Cuni-Fuels S.A.	6233	Raffaello Luxembourg S.C.A.	6194
Delphi Automotive Systems Luxembourg S.A.	6195	RE German Properties Two S.à r.l.	6194
De Mello Holding S.A.	6237	Reiff Equitation et Immobilière S.A.	6197
Design and Promotion S.A.	6238	Reiff Masutt S.A.	6237
Dicam S.A.	6237	Reiff, Ruppert et Cie S.A.	6233
Diesel Card Luxembourg S.A.	6237	Spirastrella Sàrl	6232
Espace Monterey S.A.	6229	Synergy Motor S.A.	6196
Field Point PE V (Luxembourg) S.à r.l. ...	6233	TBU-9 S.A.	6230
FIRMA Mathias PAULY	6240	TBU-9 S.A.	6230
Forma Nova, S.à r.l.	6196	Teknon Investments S.A.	6229
Idea Lux S.à r.l.	6231	Teknon Investments S.A.	6229
Königlich-Sächsisches Wein und Sektcon- tor S.A. Lux. Dr. Albert Prinz von Sach- sen, Herzog zu Sachsen	6196	The Learn Educational Holding S.A.	6196
Lingupedia Investments S. à r. l.	6231	Touch of Grace	6195
Macquarie Storage Luxembourg 2 S.à r.l.	6232	Tractlux S.à r.l.	6238
		Trading (Luxembourg) S.A.	6233
		Transport Fluvial S.à r.l.	6231
		Wempro S.A.	6228

RE German Properties Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 131.207.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2009.

RE German Properties Two S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010004439/15.

(090197744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Raffaello Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 70.004.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été enregistré et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2010004062/12.

(090198610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

PMS Industries S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 86.300.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/12/2009.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010004104/13.

(090198410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Nile S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 102, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 118.869.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/12/2009.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010004105/13.

(090198409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Delphi Automotive Systems Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 16.758.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010004266/14.

(090197820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Codic Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 58.352.

Les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010004265/12.

(090197821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Moutarderie de Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 73.567.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2010004206/13.

(090198152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Touch of Grace, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 114.909.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Document faisant l'objet du complément:

Référence: L090120245.04

Date: 03/08/2009

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2010004255/14.

(090197805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

The Learn Educational Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 82.322.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010004243/12.

(090198058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Synergy Motor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 59.663.

Le bilan corrigé au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés et remplace le bilan au 31 décembre 2004 précédemment déposé au registre de commerce et des sociétés le 14/12/2006 sous la référence L060136112.04.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010004244/13.

(090198053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Königlich-Sächsisches Wein und Sektcontor S.A. Lux. Dr. Albert Prinz von Sachsen, Herzog zu Sachsen, Société Anonyme.

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 8, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 40.263.

Le bilan arrêté au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 décembre 2009.

Pour Königlich-Sächsisches Wein- und Sektcontor S.A. Lux.

Dr. Albert Prinz von Sachsen, Herzog zu Sachsen

Fiduciaire Roger Linster

p.d. Viviane Roman

Référence de publication: 2010004112/15.

(090198432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Forma Nova, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 31, rue Belle-Vue.

R.C.S. Luxembourg B 99.399.

Le bilan arrêté au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 décembre 2009.

Pour FORMA NOVA Sarl.

Fiduciaire Roger Linster

p.d. Viviane Roman

Référence de publication: 2010004119/13.

(090198425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Reiff Equitation et Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 66, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 98.366.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004871/10.

(090199541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Capital Four Invest, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 95, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 150.144.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of November.

Before the undersigned Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Tandem Partners S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée) with registered office at 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B115.074,

here represented by its sole manager, Mr Colm Smith, Certified Public Accountant, with professional address in Luxembourg.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has required the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a public limited liability company (société anonyme (S.A.)) qualifying as an investment company with variable share capital (société d'investissement à capital variable (SICAV)), established as a specialised investment fund (Fonds d'Investissement Spécialisé (SIF)), the articles of incorporation (the "Articles") of which shall be read as follows:

ARTICLES OF INCORPORATION

Preliminary Title - Definitions

"Administrative Agent"	Any administrative agent appointed by the Company from time to time.
"Appendix"	The relevant appendix of the Investment Memorandum specifying the terms and conditions of a specific Sub-Fund.
"Articles"	The articles of incorporation of the Company.
"Board"	The board of directors of the Company.
"Business Day"	Any day other than a Saturday, Sunday or other day that is a legal holiday under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg or is a day on which banking institutions or stock exchanges located in the Grand Duchy of Luxembourg are required by law or other governmental action to close.
"Class" or "Classes"	A class of Shares issued by any of the Sub-Funds and any further classes of Shares issued by any of the Sub-Funds.
"Custodian"	Any custodian appointed by the Company from time to time.
"Directors"	Any director of the Company.
"Eligible Investors"	Institutional Investors, Professional Investors and/or Well-informed Investors within the meaning of article 2 of the 2007 Law.
"Euro" or "EUR"	The lawful currency of the European Union.
"Institutional Investors"	Investors who are qualified as institutional investors according to guidelines or recommendations issued by the regulatory authority from time to time.
"Investment Manager" or	Any person or company appointed by the Board, from time to time, to supply investment management services in connection with the management of certain
"Portfolio Manager"	Sub-Funds, as specified for each relevant Sub-Fund in the relevant Appendix of the Investment Memorandum.
"Investment Memorandum"	The investment memorandum of the Company as may be amended from time to time.
"Net Asset Value" or "NAV"	The net asset value of the Company, of each Class, each Share pursuant to the provisions set out in section "Determination of the Net Asset Value" of the relevant appendix of the Investment Memorandum.

"Professional Investors"	Investors qualified as professional investors under Annex II of Directive 2004/39 on investment services and regulated markets as amended from time to time.
"Prohibited Person"	Any person, firm or corporate body: (i) Who is not a Eligible Investor; or (ii) If in the opinion of the Board such holding may be detrimental to the Company; or (iii) If it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign; or (iv) If as a result thereof the Company may become exposed to tax disadvantages or other financial disadvantages that it would not have otherwise incurred, or (v) If such person is a US Person.
"Redemption Day"	The Business Day as disclosed in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.
"Redemption Price"	The price as specified in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.
"Reference Currency"	The currency in which each Sub-Fund or Class is denominated.
"Register"	The register of Shareholder of the Company.
"Share" or "Shares"	Shares of the Company.
"Shareholder"	A holder of a Share of the Company.
"Sub-Fund" or "Sub-Funds"	Any Sub-Fund of the Company established by the Company in accordance with the Investment Memorandum and the Articles.
"Subscription Price"	The price as specified in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.
"US Person"	Any resident or person with the nationality of the United States or one of their territories or possessions or regions under their jurisdiction, or any other company, association or entity incorporated under or governed by the laws of the United States or any person falling within the definition of "US Person" under such laws.
"Valuation Day"	Each Business Day as at which the Net Asset Value will be determined for each Class in each Sub-Fund as it is stipulated in the relevant Appendix to the Investment Memorandum.
"Well-informed Investors"	Investors who (i) adhere in writing to the status of well-informed investors and (ii) either invest a minimum of EUR 125,000 in the Company or benefit from a certificate delivered by a credit institution within the meaning of Directive 2006/48/CE, another investment company within the meaning of Directive 2004/39/CE or a management company within the meaning of Directive 2001/107/EC stating that they are experienced enough to appreciate in an adequate manner an investment in a specialised investment fund.

Title I. Corporate main features

Art. 1. Form & Denomination.

1.1 There is hereby established, among the subscriber and all persons who may become Shareholders thereafter, a Luxembourg company in the form of a public limited liability company (société anonyme (S.A.)) qualifying as an investment company with variable share capital (société d'investissement a capital variable (SICAV)), established as a specialised investment fund (Fonds d'investissement Spécialisé (SIF)) under the name of "CAPITAL FOUR INVEST" (the "Company").

1.2 The Company shall be governed by the law of 13 February 2007 on specialised investment funds, as amended from time to time (the "2007 Law") and the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Board.

2.2 The Board is authorised to change the address of the Company within the municipality of the statutory registered office.

2.3 The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.4 In the event that the Board determines that extraordinary political, economic or social events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such provisional measures, however, shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a company governed

by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the 2007 Law. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be taken by the Board.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited duration. It may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders ruling as on matters of amendment to the Articles. However, the Board may establish Sub-Fund (s) for a limited or unlimited duration, as specified for each Sub-Fund in the Investment Memorandum issued by the Company, as amended from time to time.

Art. 4. Object.

4.1 The exclusive purpose of the Company is to invest the funds available to it in the broadest sense in securities of all types, money market instruments, derivative products, cash and cash equivalents, other Luxembourg or foreign undertakings for collective investment of the open-ended / closed type as well as other assets permitted by the 2007 Law with the purpose of spreading investment risk, offering various investment opportunities and affording the Shareholders the benefit of the results of the management of the Company's Sub-funds.

4.2 The Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the largest extent permitted by the 2007 Law as such law may be amended, supplemented or rescinded from time to time and may, in particular:

(i) Make investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company or other intermediary vehicles;

(ii) Borrow money in any form or obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, and other debt or equity instruments;

(iii) Advance, lend or deposit money or give credit to companies and undertakings;

(iv) Enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the assets (present or future) of the Company or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company, or any company in which the Company or its parent company has a direct or indirect interest; To the largest extent permitted under the 2007 Law.

4.3 The investment objectives and, policies shall be determined by the Board and shall be disclosed in the Investment Memorandum.

4.4 Investments in the Company shall exclusively be reserved to Eligible Investors as further described in the Investment Memorandum and in the 2007 Law.

4.5 The Shares or the securities issued by the Company may be redeemed compulsorily, under the conditions set forth in the Investment Memorandum and in article 11.3 of the Articles, if a Shareholder ceases to be or is found not to be an Eligible Investor within the meaning of article 2 of the 2007 Law or following a transfer of shares of the Company which has been made in breach of these articles of incorporation.

4.6 The Company may take all measures and perform all operations which it shall judge to be expedient in terms of achieving or furthering its object in the broadest sense within the framework of the 2007 Law.

Title II. Capital & Shares

Art. 5. Share capital / Classes of shares.

5.1 The capital of the Company shall be represented by Shares of no nominal value and shall, reach the level provided for by the 2007 Law within twelve (12) months of the date on which the Company has been registered as a Specialized Investment Fund and thereafter may not be less than the level provided for by the 2007 Law. The capital of the Company will, at all time, be equal to the total net assets of the Company pursuant to article 12 hereof. As the Company is an undertaking for collective investment with variable capital (a "Société d'Investissement à Capital Variable"), the share capital of the Company shall vary, without any amendment of the Articles (as a result of the Company issuing new Shares or redeeming its Shares).

5.2 The initial capital of the Company is of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) represented by three hundred and ten (310) fully paid up shares (the "Founding Ordinary Shares") of no nominal value (the "Initial Share Capital").

The Founding Ordinary Shares subscribed at the incorporation of the Fund representing the Initial Share Capital may be redeemed, at any time, in accordance with the provisions of the 1915 Law and the 2007 Law, without any redemption fee to be borne by the founding shareholder.

5.3 For the purpose of determining the share capital of the Company, the net assets attributable to each Class of Shares or / and to each Sub-Fund shall, if not expressed in Euro, be converted into Euro.

5.4 The share capital shall be represented by Shares of no nominal value. The Shares may be subscribed by Eligible Investors, whether Shareholder or not. The Shares may, as the Board shall determine, be of one or more different Classes, the features and terms and conditions of which shall be established by the Board and disclosed in the Investment Memorandum.

5.5 The Board is authorized to issue, in accordance with article 8 hereof, an unlimited number of partly or fully paid-up Shares without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued. At least twenty-five (25%) of the subscribed amount for partly paid-up Shares must be paid-up in cash or by means of a

contribution other than cash. The Shares to be issued pursuant to article 8 hereof may, as the Board shall determine, be of different Classes. The proceeds of the issue of each Class of Shares shall be invested in any assets listed in article 4.1 hereof pursuant to the investment policy determined by the board of directors in the relevant Appendix of the Investment Memorandum for the relevant Sub-Fund established in respect of the relevant Class or Classes of Shares, subject to the investment restrictions provided by law or any applicable regulation.

5.6 Shares may be issued as distribution or accumulation shares following the decision of the Board. Distribution shares shall be entitled, each year, to payment of a dividend (all dividends are distributed following a decision of the Shareholders of the Company or of the relevant Sub-Fund). Accumulation shares shall not be entitled to any dividend payments.

Art. 6. Sub-funds.

6.1 The Company has an umbrella structure and the Board is entitled to establish a pool of assets constituting of a Sub-Fund within the meaning of article 71 of the 2007 Law for each Class of Shares or for two or more Classes of Shares in the manner described below. The Company constitutes one single legal entity. However, by derogation to the provisions of article 2093 of the Luxembourg civil code, each pool of assets shall be invested for the exclusive benefit of the relevant shareholders of that Sub-Fund and each Sub-Fund shall only be responsible for the liabilities which are attributable to such Sub-Fund. All the rights of investors and creditors in relation to each Sub-fund are therefore limited to the assets of the Sub-fund. Each Sub-Fund will be deemed to be a separate entity for the investors and creditors of the relevant Sub-Fund.

6.2 The board of directors of the Company may create each Sub-Fund for an unlimited or limited period of time. In the latter case, the board of directors may, at the expiry of the initial period of time, prorogate the duration of the relevant Sub-Fund once or several times. At expiry of the duration of the Sub-Fund, the Company shall redeem all the Shares in the relevant Class(es) of Shares, in accordance with article 9 below, notwithstanding the provisions of article 10 below. The Board shall determine and attribute in the relevant Appendix to the Investment Memorandum, inter alia, specific investment objectives / restrictions and policies, a specific denomination, specific charging structures, specific dividend policies and specific regulations governing the subscription and the redemption of the relevant Shares. The Sub-Funds may be denominated in different Reference Currencies as the Board may determine.

6.3 At each prorogation of a Sub-Fund, the registered Shareholders shall be duly notified in writing, by a notice sent to the registered address as recorded in the Register. The Investment Memorandum shall indicate the duration of each Sub-Fund and, if appropriate, prorogation.

6.4 Within a Sub-Fund, Classes of Shares may be defined and issued from time to time by the and may, inter alia, correspond to (without being limited to):

- (i) A specific distribution policy, such as entitling to distributions or not entitling to distributions and / or,
- (ii) A specific sales and redemption charge structure and / or,
- (iii) A specific management or advisory fee structure and / or,
- (iv) A specific distribution fee structure and / or,
- (v) A specific currency and / or,
- (vi) The use of different hedging techniques in order to protect in the reference currency of the relevant Portfolio the assets and returns quoted in the currency of the relevant Class of shares against long-term movements of their currency of quotation and / or,
- (vii) Any other specific features applicable to one Class.

Art. 7. Registered shares.

7.1 The share capital of the Company is only represented by registered Shares registered in the Register which shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Board, and such Register shall contain the name of each owner of registered Shares, his / her / its residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of registered Shares held by her / him / it.

7.2 The inscription of the Shareholder's name in the Register evidences his right of ownership on such registered shares. The Board shall decide whether a certificate for such inscription shall be delivered to the Shareholder or whether the Shareholder shall receive a written confirmation of his shareholding.

7.3 The share certificates shall be signed by any duly legal representative(s) of the Board. Such signatures shall be either manual, or printed, or in facsimile. The certificates will remain valid even if the list of authorized signatures of the Company is modified.

7.4 Shareholders entitled to receive registered Shares shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the Register. In the event that a Shareholder does not provide an address or that the address is no longer valid, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the Register and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be so entered into by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered into the Register by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Board from time to time.

7.5 If any Shareholder can prove to the satisfaction of the Company that his share certificate has been mislaid, mutilated or destroyed, then, at his / her / its request, a duplicate share certificate may be issued under such conditions and guarantees, including but not restricted to a bond issued by an insurance company, as the Board may determine. At the issuance of the new share certificate, on which it shall be recorded that it is a duplicate, the original share certificate in replacement of which the new one has been issued shall become void.

7.6 Mutilated share certificates may be cancelled by the Company and replaced by new certificates.

7.7 The Company may, at its election, charge to the Shareholder the costs of a duplicate or of a new share certificate and all reasonable expenses incurred by the Company in connection with the issue and registration thereof or in connection with the annulment of the original share certificate.

7.8 The Company recognizes only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) have to appoint one single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).

7.9 The transfer of registered Shares shall be effected by inscription in the Register to be made by the Company upon delivery to the Company of (i) the certificate(s) representing such Shares, (ii) any other instrument of transfer satisfactory to the Company and (iii) any other document which evidences that the transferee is a Eligible Investor.

Art. 8. Issue of shares.

8.1 The Board is authorized without limitation to issue an unlimited number of registered Shares at any time without reserving the existing Shareholders with a preferential right to subscribe for the Shares to be issued.

8.2 For the purpose of issuing new Shares in a relevant Sub-Fund, the Board may impose any restrictions or limitations, in particular on the frequency at which Shares may be issued, the minimum subscription level or any other conditions, as the Board may decide (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the Board may determine to be appropriate). The Board may, in particular, decide that Shares of any Class or Sub-Fund shall only be issued during one or more offering periods or at such other periodicity as provided for in the Investment Memorandum.

8.3 The Board may, in its absolute discretion, without any liability, reject any subscription in whole or in part, and the Board may, at any time and in its absolute discretion without liability and without any notice, discontinue the issue and sale of Shares of any Sub-Fund and in any Class of Shares and/or Classes.

8.4 Whenever the Company offers Shares for subscription, the price per Shares at which such Shares are offered shall be the Net Asset Value per Shares of the relevant Class within the relevant Sub-Fund as determined in compliance with article 12 hereof as of such Valuation Day as defined in the Investment Memorandum. Such price may be increased by a percentage estimate of costs and expenses to be incurred by the Company when investing the proceeds of the issue and by applicable sales commissions, as approved from time to time by the Board. Save for what is provided in article 13.6 hereof, subscriptions, once sent to the Board or its delegates, are irrevocable.

8.5 The payment of the issue price will be made under the conditions and within the limits as determined by the Board in accordance with the Investment Memorandum.

8.6 Subscription applications shall be received before a determined hour on a Business Day preceding a Valuation Day and the corresponding payments shall be made within the deadline set forth in the relevant Investment Memorandum and the relevant Appendix in order to be processed at the Net Asset Value per share determined for that Valuation Day. Failing so, subscription applications shall be processed at the Net Asset Value per Shares determined for the next Valuation Day.

8.7 The Board may delegate to any Director, manager, officer or other duly authorized agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of the new Shares to be issued and to deliver them.

8.8 The Board may agree to issue shares as consideration for a contribution in kind of securities, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg laws, in particular the obligation to deliver a valuation report from the auditor of the Company (réviseur d'entreprises agréé) and provided that such securities comply with the investment objectives and investment policies and restrictions of the relevant Sub-Fund of the Company.

Art. 9. Redemption of shares.

9.1 Any Shareholder may request the redemption of all or part of her / his / its Shares by the Company, under the terms and procedures set forth in the Investment Memorandum and in the relevant Appendix of the Investment Memorandum for the Shares and within the limits provided by the 2007 law, any applicable regulations and these Articles.

9.2 Redemption applications for Shares shall be received before a determined hour on a Business Day preceding a Valuation Day as provided for in the relevant Appendix of the Investment Memorandum to be processed at the Net Asset Value determined on that Valuation Day. Failing so, the redemption application shall be processed at the Net Asset Value determined on the following Valuation Day.

9.3 The Redemption Price per Share shall be paid within a specified number of days following the Redemption Day, according to the terms and conditions set forth in the relevant Appendix of the Investment Memorandum. The Redemption Price is determined in accordance with such policy as the Board may from time to time determine provided that the

share certificates, if any, and the redemption request have been received by the Company, subject to the provision of article 13 hereof.

9.4 The Redemption Price shall be equal to the Net Asset Value per Share of the relevant Class within the relevant Sub-Fund, as determined in accordance with the provisions of article 12 hereof, less such charges and commissions (if any) at the rate provided by the Investment Memorandum for the Shares. The relevant Redemption Price may be rounded up or down to the nearest unit of the relevant currency as the Board may determine.

9.5 If as a result of any request for redemption, the number or the aggregate Net Asset Value of the Shares held by any Shareholder in any Class of Shares of the relevant Sub-Fund would fall below such number or such value as determined in the Investment Memorandum of the Company, then the Board may decide that this request be treated as a request for redemption for the full balance of such shareholder's holding of Shares in the Sub-Fund.

9.6 If on any given Valuation Day, redemption requests pursuant to this article and conversion requests pursuant to article 10 hereof exceed a certain level determined in the Investment Memorandum in relation to the number of Shares in issue of a specific Class or in case of a strong volatility of the market or markets on which a specific Class is investing, the Board may decide that part or all of such requests for redemption or conversion will be deferred for a period and in a manner that the Board considers to be in the best interests of the relevant Shareholders and of the Company (but normally not exceeding two (2) Valuation Days). On the next Valuation Day, these redemption and conversion requests will be met in priority to later requests.

9.7 Payment to a holder of Shares shall normally be made by bank transfer. Payment shall be made in the reference currency of the Sub-Fund.

9.8 All redeemed Shares shall be cancelled on the relevant Valuation Day.

Art. 10. Conversion of shares.

10.1 Unless otherwise determined by the Board for certain Classes of Shares or Sub-Funds, subject to the prior agreement of the Board (such an agreement shall not be reasonably withheld), any Shareholder is entitled to request the conversion of whole or part of his Shares of one Class into Shares of another Class, within the same Sub-Fund or from one Sub-Fund to another Sub-Fund subject to such restrictions as to the terms, conditions and payment of such charges and commissions as the Board may determine in the Investment Memorandum.

10.2 The price for the conversion of Shares from one Class into another Class shall be computed by reference to the respective Net Asset Value of the two Classes of Shares, calculated on the same Valuation Day not taking into account the conversion fee, if any.

10.3 If as a result of any request for conversion the number or the aggregate Net Asset Value of the Shares held by any Shareholder in any Class of Shares would fall below such number or such value as determined in the Investment Memorandum, the Board may refuse on a discretionary basis to convert the Shares from one Class to another Class.

10.4 The Shares which have been converted into Shares of another Class or/and of another Sub-Fund shall be cancelled on the relevant Valuation Day.

Art. 11. Restrictions on ownership of shares.

11.1 The Company may restrict or prevent the ownership of Shares in the Company by any person, firm or corporate body:

- (i) Who is not a Eligible Investor; or
- (ii) If in the opinion of the Board such holding may be detrimental to the Company; or
- (iii) If it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign; or
- (iv) If as a result thereof the Company may become exposed to tax disadvantages or other financial disadvantages that it would not have otherwise incurred, or
- (v) If such person is a US Person.

Such person, firm or corporate body to be determined by the Board being herein referred to as "Prohibited Person". These conditions are not applicable to the Directors of the Board.

11.2 For such purposes, the Board is entitled to:

- (i) Decline to issue any Shares and decline to register any transfer of a Share, where it appears to it that such registry or transfer would or might result in legal or beneficial ownership of such Shares by a Prohibited Person; and/or
- (ii) At any time, require any person whose name is entered in, or any person seeking to register the transfer of Shares on the Register to furnish with any information, supported by affidavit, which the Board may consider necessary for the purpose of determining whether or not beneficial ownership of such Shareholder's shares rests in a Prohibited Person, or whether such registry will result in beneficial ownership of such Shares by a Prohibited Person; and/or
- (iv) Decline to accept the vote of any Prohibited Person at any meeting of Shareholders of the Company; and/or
- (v) Where it appears to the Board that any Prohibited Person either alone or in conjunction with any other person is a beneficial owner of Shares, direct such Shareholder to sell his Shares and to provide to the Company evidence of the sale within thirty (30) days of the notice. If such Shareholder fails to comply with the direction of the Board, the Board

may compulsorily redeem or cause to be redeemed from any such Shareholder all Shares held by such Shareholder at the last or next Redemption Day (whichever is the lowest); and/or

(vi) To compulsorily redeem the Shares held by a Prohibited Person.

Art. 12. Net asset value.

12.1 The Net Asset Value per Share of each Class of Shares within each Sub-Fund shall be expressed in the reference currency of the relevant Class or Portfolio and shall be determined as of any Valuation Day by dividing the net assets of the Company attributable to each Class of Shares, being the value of the portion of assets less the portion of liabilities attributable to such Class, on any such Valuation Day, by the total number of Shares in the relevant Class then outstanding, in accordance with the valuation rules set forth below. The Net Asset Value per share may be rounded up or down to the nearest unit of the relevant reference currency as the Board may determine. If since the time of determination of the Net Asset Value, there has been a material change in the quotations in the markets on which a substantial portion of the investments attributable to the relevant Class of Shares are dealt in or quoted, the Board may, in order to safeguard the interests of the relevant Shareholders and of the Company, cancel the first valuation and carry out a second valuation.

12.2 The valuation of the Net Asset Value of the different Classes of Shares shall be made in the following manner:

12.2.1 Assets of the Company

12.2.1.1 The assets of the Company shall include:

- (i) All cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- (ii) All bills and demand notes payable and accounts receivable (including proceeds of securities sold but not delivered);
- (iii) All bonds, time notes, certificates of deposit, shares, stock, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other securities, financial instruments and similar assets owned or contracted for by the Company (provided that the Company may make adjustments in a manner not inconsistent with paragraph 12.2.2 below with regards to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex-dividends, ex-rights, or by similar practices);
- (iv) All stock dividends, cash dividends and cash distributions receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company;
- (v) All interest accrued on any interest-bearing assets owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such asset;
- (vi) The preliminary expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing shares of the Company, insofar as the same have not been written off;
- (vii) All other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

12.2.1.2 The value of the assets shall be determined as follows:

- (i) The value of any cash in hand or on deposit, bills and demand notes payable and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received is deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof is reduced after making such discount as the Board may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof;
- (ii) The value of transferable securities, money market instruments and any financial assets admitted to official listing on any stock exchange or dealt on any regulated market shall be based on the last available closing or settlement price in the relevant market prior to the time of valuation, or any other price deemed appropriate by the Board;
- (iii) In the event that any assets are not listed or dealt in on any stock exchange or on any regulated market or if with respect to assets listed or dealt in on any stock exchange, or any regulated market the price as determined pursuant to sub-paragraph (ii) is, in the opinion of the Board, not representative of the value of the relevant assets, such assets are stated at fair market value or otherwise at the fair value at which it is expected they may resold, as determined in good faith by or under the direction of the Board;
- (iv) The liquidating value of futures, forward or options contracts not admitted to official listing on any stock exchange or dealt on any regulated market shall mean their net liquidating value determined, pursuant to the policies established prudently and in good faith by the Board, on a basis consistently applied for each different variety of contracts. The liquidating value of futures, forward and options contracts admitted to official listing on any stock exchange or dealt on any regulated market shall be based upon the last available closing or settlement prices of these contracts on stock exchanges and regulated market on which the particular futures, forward or options contracts are traded on behalf of the Company; provided that if a future, forward or options contract could not be liquidated on the day with respect to which assets are being determined, the basis for determining the liquidating value of such contract shall be such value as the Board may deem fair and reasonable;
- (v) Money market instruments with a remaining maturity of 90 days or less will be valued by the amortized cost method, which approximates market value. Under this valuation method, the relevant Compartment's investments are valued at their acquisition cost as adjusted for amortization of premium or accretion of discount rather than at market value.
- (vi) Units or shares of an open-ended undertaking for collective investment ("UCIs") will be valued at their last determined and available official net asset value, as reported or provided by such UCIs or its agents, or at their last unofficial net asset values (i.e. estimates of net asset values) if more recent than their last official net asset values, provided that due diligence has been carried out by the Administrative Agent, in accordance with instructions and under the overall

control and responsibility of the Board, as to the reliability of such unofficial net asset values. The net asset value calculated on the basis of unofficial net asset values of the target UCIs may differ from the net asset value which would have been calculated on the relevant Valuation Day, on the basis of the official net asset values determined by the administrative agents of the target UCI. The net asset value is final and binding notwithstanding any different later determination. Units or shares of a closed-ended UCI will be valued in accordance with the valuation rules set out in items (ii) and (iii) above;

(vii) Interest rate swaps will be valued on the basis of their market value established by reference to the applicable interest rate curve.

Swaps pegged to indexes or financial instruments shall be valued at their market value, based on the applicable index or financial instrument. The valuation of the swaps tied to such indexes or financial instruments shall be based upon the market value of said swaps, in accordance with the procedures laid down by the Board.

Credit default swaps are valued on the frequency of the Net Asset Value founding on a market value obtained by external price providers. The calculation of the market value is based on the credit risk of the reference party respectively the issuer, the maturity of the credit default swap and its liquidity on the secondary market. The valuation method is recognized by the Board and checked by the auditors.

Total return swaps or total rate of return swaps ("TRORS") will be valued at fair value under procedures approved by the Board. As these swaps are not exchange-traded, but are private contracts into which the Company and a swap counterparty enter as principals, the data inputs for valuation models are usually established by reference to active markets. However it is possible that such market data will not be available for total return swaps or TRORS near the Valuation Day. Where such markets inputs are not available, quoted market data for similar instruments (e.g. a different underlying instrument for the same or a similar reference entity) will be used provided that appropriate adjustments be made to reflect any differences between the total return swaps or TRORS being valued and the similar financial instrument for which a price is available. Market input data and prices may be sourced from exchanges, a broker, an external pricing agency or a counterparty. If no such market input data are available, total return swaps or TRORS will be valued at their fair value pursuant to a valuation method adopted by the Board which shall be a valuation method widely accepted as good market practice (i.e. used by active participants on setting prices in the market place or which has demonstrated to provide reliable estimate of market prices) provided that adjustments that the Board may deem fair and reasonable be made. The Company's auditors will review the appropriateness of the valuation methodology used in valuing total return swaps or TRORS. In any way the Company will always value total return swaps or TRORS on an arm-length basis.

All other swaps will be valued at fair value as determined in good faith pursuant to procedures established by the Board;

(viii) The value of contracts for differences will be based, on the value of the underlying assets and vary similarly to the value of such underlying assets. Contracts for differences will be valued at fair market value, as determined in good faith pursuant to procedures established by the Board;

(ix) All other securities, instruments and other assets are valued at fair market value as determined in good faith pursuant to procedures established by the Board.

12.2.1.3 For the purpose of determining the value of the Company's assets, the Administrative Agent, having due regards to the standard of care and due diligence in this respect, may, when calculating the Net Asset Value, completely and exclusively rely, unless there is manifest error or negligence on its part, upon the valuations provided by:

(i) Various pricing sources available on the market such as pricing agencies (i.e., Bloomberg, Reuters) or fund administrators, or

(ii) Prime brokers and brokers, or

(iii) (A) Specialist(s) duly authorized to that effect by the Board, or

(iv) In the case no prices are found or when the valuation may not correctly be assessed, the administrative agent may rely upon the valuation provided by the Board.

12.2.1.4 Adequate provisions will be made, Sub-Fund by Sub-Fund, for expenses to be borne by each of the Company's Sub-Fund's and off-balance-sheet commitments may possibly be taken into account on the basis of fair and prudent criteria.

12.2.1.5 The value of all assets and liabilities not expressed in the reference currency of a Sub-Fund will be converted into the reference currency of such Sub-Fund at the rate of exchange on the relevant Valuation Day. If such quotations are not available, the rate of exchange will be determined in good faith by or under procedures established by the Board.

12.2.1.6 The Board, in its discretion, may permit some other method of valuation to be used if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the Company.

12.2.2 Liabilities of the Company

The liabilities of the Company shall include:

(i) All loans, bills and accounts payable;

(ii) All accrued interest on loans of the Company (including accrued fees for commitment for such loans);

(iii) All accrued or payable expenses;

(iv) All known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid dividends declared by the Company;

(v) An appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Day, as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorized and approved by the Board, as well as such amount (if any) as the Board may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company;

(vi) All other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature reflected in accordance with generally accepted accounting principles. In determining the amount of such liabilities the Company shall take into account all expenses payable by the Company which shall comprise formation expenses, administrative expenses, fees payable to its investment administrator and adviser, including performance fees, fees and expenses payable to its Board, auditors and accountants, custodian and its correspondents, domiciliary and corporate agent, registrar and transfer agent, listing agent, any paying agent, any permanent representatives in places of registration, as well as any other agent employed by the Company, the remuneration of the directors (if any) and their reasonable out-of-pocket expenses, insurance coverage, and reasonable traveling costs in connection with the activity of the Board, fees and expenses for legal and auditing services, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any governmental agencies or stock exchanges in the Grand Duchy of Luxembourg and in any other country, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing, printing, advertising and distributing prospectuses, explanatory memoranda, periodical reports or registration statements, and the costs of any reports to Shareholders, all taxes, duties, governmental and similar charges, and all other operating expenses, including the cost of buying and selling assets, interest, bank charges and brokerage, postage, telephone and telex. The Company may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount on a prorated basis for yearly or other periods.

12.2.3 Allocation of the assets and liabilities of the Company

The Board shall establish a Sub-Fund in respect of each Class of Shares and may establish a Sub-Fund in respect of two or more Classes of Shares in the following manner:

(i) If two or more Classes of Shares relate to one Sub-Fund, the assets attributable to such Classes shall be commonly invested pursuant to the specific investment policy of the Sub-Fund concerned. The proceeds to be received from the issue of Shares of a Class shall be applied in the books of the Company to the Sub-Fund established for that Class of Shares, and the relevant amount shall increase the proportion of the net assets of such Sub-Fund attributable to the Class of Shares to be issued, and the assets and liabilities and income and expenditure attributable to such Class or Classes shall be applied to the corresponding Sub-Fund subject to the provisions of this Article;

(ii) On each occasion when Shares are issued or redeemed, the Net Asset Value to be allocated to each share and/or sub-Class of shares shall be increased or reduced by the amount received or paid out.

(iii) Where any asset is derived from another asset, such derivative asset shall be applied in the books of the Company to the same Sub-Fund as the assets from which it was derived and on each revaluation of an asset, the increase or decrease in value shall be applied to the relevant Sub-Fund;

(iv) Where the Company incurs a liability which relates to any asset of a particular Class or Sub-Fund or to any action taken in connection with an asset of a particular Class or Sub-Fund, such liability shall be allocated to the relevant Class or Sub-Fund;

(vii) In the case where any asset or liability of the Company cannot be considered as being attributable to a particular Class of Shares or Sub-Fund, such asset or liability shall be allocated to all the Classes of Shares or Sub-Fund pro rata to the Net Asset Values of the relevant Classes of Shares or Sub-Fund or in such other manner as determined by the Board acting in good faith. Each Class of Shares or Sub-Fund shall only be responsible for the liabilities which are attributable to such Class of Shares or Sub-Fund;

(viii) Upon the payment of distributions to the holders of any Class of Shares, the Net Asset Value of such Class of Shares shall be reduced by the amount of such distributions (causing a reduction in the amount of the Net Asset Value to be allocated to the shares of this Class). Whereas the Net Asset Value of accumulation shares shall remain unchanged (causing an increase in the amount of the Net Asset Value to be allocated to accumulation shares).

12.3 All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with generally accepted accounting principles.

12.4 In the absence of bad faith, wrongful misconduct, gross negligence or manifest error, every decision in calculating the Net Asset Value taken by the Board or by a designee of the Board in calculating the Net Asset Value, shall be final and binding on the Company and on present, past or future shareholders. The result of each calculation of the Net Asset Value shall be certified by a director or a duly authorized representative or a designee of the Board.

12.5 For the purpose of this Article:

(i) Shares of the Company to be redeemed / converted under Article 9/10 hereof shall be treated as existing and taken into account until immediately after the time specified by the Board on the Valuation Day on which such redemption is made and from such time and until paid by the Company the price therefore shall be deemed to be a liability of the Company;

(ii) Shares to be issued by the Company shall be treated as being in issue as from the time specified by the Board on the Valuation Day on which such issue is made and from such time and until received by the Company the price therefore shall be deemed to be a debt due to the Company;

(iii) All investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the reference currency of the relevant Compartment shall be valued after taking into account the market rates or rates of exchange in force on the relevant Valuation Day; and

(iv) Where on any Valuation Day the Company has contracted to:

- Purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company;

- Sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered shall not be included in the assets of the Company; provided however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known on such Valuation Day, then its value shall be estimated by the Board.

Art. 13. Suspension of the determination of the net asset value.

13.1 The Board may temporarily suspend the determination of the Net Asset Value per Share of any particular Sub-Fund and the issue and redemption of its Shares from its Shareholders:

(i) During any period when any of the principal stock exchanges, regulated market on which a substantial plan of the Company's investments attributable to such Sub-Fund is quoted, or when one or more foreign exchange markets in the currency in which a substantial portion of the assets of the Sub-Fund is denominated, are closed otherwise than for ordinary holidays or during which dealings are substantially restricted or suspended; or

(ii) When political, economic, military, monetary or other emergency events beyond the control, liability and influence of the Company make the disposal of the assets of any Sub-Fund impossible under normal conditions or such disposal would be detrimental to the interests of the Shareholders; or

(iii) During any breakdown in the means of communication network normally employed in determining the price or value of any of the relevant Sub-Fund's investments or the current price or value on any market or stock exchange in respect of the assets attributable to such Sub-Fund; or

(iv) During any period when the Company is unable to repatriate funds for the purpose of making payments on the redemption of Shares of such Sub-Fund or during which any transfer of funds involved in the realisation or acquisition of investments or payments due on redemption of Shares cannot, in the opinion of the Board, be effected at normal rates of exchange; or

(v) During any period when for any other reason the prices of any investments owned by the Company cannot promptly or accurately be ascertained; or

(vi) During any period when the Board so decides, provided all Shareholders are treated on an equal footing and all relevant laws and regulations are applied (1) as soon as an extraordinary general meeting of Shareholders of the Company or a Sub-Fund has been convened for the purpose of deciding on the liquidation or dissolution of the Company or a Sub-Fund and (2) when the Board is empowered to decide on this matter, upon its decision to liquidate or dissolve a Sub-Fund; or

(vii) Whenever exchanging or capital movements' restrictions prevent the execution of transactions on behalf of the Company; or

(viii) When exceptional circumstances might adversely affect Shareholders' interests or in the case that significant requests for subscription or redemption are received, the Board reserves the right to set the value of Shares in one or more Sub-Funds only after having sold the necessary securities, as soon as possible on behalf of the Sub-Fund(s) concerned. In this case, subscriptions and redemptions that are simultaneously in the process of execution will be treated on the basis of a single Net Asset Value in order to ensure that all Shareholders having presented requests for subscription or redemption are treated equally.

13.2 Shareholders requesting subscription or redemption of their Shares shall be notified by the Company on receipt of their request for subscription or redemption.

13.3 Suspended subscriptions and redemptions will be taken into account on the first Valuation Day after the suspension ends.

13.4 Such suspension as to any Class of Shares shall have no effect on the calculation of the Net Asset Value per Share, the issue and redemption of Shares of any other Class or of any other relevant Sub-Fund(s).

Title III. Administration & Supervision

Art. 14. Composition of the board of directors.

14.1 The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three (3) Directors who need not be Shareholders of the Company. The members of the Board shall be elected for a term not exceeding six (6) years and shall be eligible for re-appointment.

14.2 Where a legal person is appointed as a director, it must designate a natural person as permanent representative who will represent the legal entity as member of the Board in accordance with article 51bis of the 1915 Law.

14.3 The Directors shall be elected by the general meeting of the Shareholders of the Company (the "General Meeting"). The General Meeting shall also determine the number of Directors and the term of their office. A Director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.

14.4 In the event of a vacancy in the office of Director because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may meet and may appoint, by majority vote, a Director to fill the vacancy until the next General Meeting. The ratification of the appointment of a new Director by the remaining Directors will be made at the next General Meeting.

Art. 15. Power of the board of directors.

15.1 All powers not expressly reserved by the 1915 Law, the 2007 Law, laws of public order or by these articles of incorporation, to the General Meeting fall within the powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform, in accordance with the 1915 Law, the 2007 Law, the laws of public order and these articles of incorporation, any and all acts of administration and disposition in the Company's interests including but not limited to:

- (i) To direct the formulation of investment policies and strategies for the Company;
- (ii) To investigate, select, negotiate, structure, purchase, invest in, hold, pledge, exchange, transfer and sell or otherwise dispose of an investment in the Company or in any of its Sub-Fund (an "Investment");
- (iii) To monitor the performance of an Investment, to exercise all rights, powers, privileges and other incidents of ownership or possession with respect to Investments and to take whatever action, including decisive steps relating to the capital stock or other investments as may be necessary or advisable as determined by the Board in its sole and absolute discretion within the limits set forth by the 2007 Law, the present Articles of incorporation and the Investment Memorandum;
- (iv) To create Sub-Funds in connection with the Company's purposes;
- (v) To enter into any kind of activity and to enter into, perform and carry out contracts / agreements of any kind necessary to, in connection with, or incidental to the accomplishment of the purposes of the Company including, without limitation, the subscriptions agreements or side letters with any Shareholder;
- (vi) To open, maintain and close bank accounts and draw checks or to give other order for the payment of money and open, maintain and close brokerage, money market and similar accounts;
- (vii) To employ, engage and dismiss (with or without cause), on behalf of the Company, any person;
- (viii) To hire, for usual and customary payments and expenses, consultants, brokers, attorneys, accountants and such other agent to act for and on behalf of the Company;
- (ix) To purchase insurance policies on behalf of the Company, including for Director and officer liability and other liabilities;
- (x) To pay all fees and expenses of the Company and of the Board in accordance with the Investment Memorandum;
- (xi) To cause the Company to borrow money from any person under the conditions provided in the Investment Memorandum of the Company;
- (xii) To cause the Company to guarantee loans and other debt obligations of Sub-Funds of the Company or to provide interest financing to a Sub-Fund of the Company;
- (xiii) To decide on the issue of any kind of securities (bonds, etc.) and Share redemption pursuant to the Investment Memorandum and the applicable laws;
- (xiv) To enter into, terminate or approve any modifications or amendments of, any service or management agreement with a management company, a custodian and any other service providers as it determines necessary from time to time.

15.2 The Board, based upon the principle of risk spreading, has the power to determine (i) the investment objectives, policies and strategies of the Company, (ii) the hedging strategy, if any, to be applied to specific Classes of Shares within particular Sub-Funds and as well as (iii) the course of conduct of the management and the business affairs of the Company in relation thereto, as set forth in the Investment Memorandum and in compliance with any applicable laws and regulations.

15.3 The Board may appoint a Portfolio Manager, investment advisors and managers, as well as any other management or administrative agents as required for the affairs and management of the Company. The appointed officers or agents shall be entrusted with the powers and duties conferred to them by the Board. The Board will determine any such officers' or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation or services and any other relevant conditions of their representations / agencies / services. Such appointments may be cancelled at any time by the Board. The officers need not be Directors or Shareholders of the Company.

Art. 16. Delegation of powers.

16.1 The Board may appoint a person, either a Shareholder or not, or a Director or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company.

16.2 The Board may appoint a person, either a Shareholder or not, either a Director or not, as permanent representative for any entity in which the Company is appointed as Director of the board. This permanent representative will act with all discretion, but in the name and on behalf of the Company, and may bind the Company in its capacity as member of the board of any such entity.

16.3 The Board is also authorized to appoint a person, either Director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 17. Meeting of the board of directors.

17.1 The Board shall appoint a chairman (the "Chairman") among its members and may choose a secretary, who need not be a Director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board. The Chairman will preside at all meetings of the Board. In his/her absence, the other members of the Board will appoint another chairman pro tempore who will preside at the relevant meeting by simple majority vote of the Directors present or represented at such meeting.

17.2 The Board shall meet upon call by the Chairman or any two (2) Directors at the place indicated in the notice of meeting.

17.3 Written notice of any meeting of the board of directors of the Company shall be given to all the directors at least forty-eight (48) hours in advance of the date set for such meeting except in circumstance of emergency in which case the nature of such circumstance shall be set in the notice of the meeting.

17.4 No such written notice is required if all the Directors are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, of each Director. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places determined in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

17.5 Any Director may act at any meeting of the Board by appointing in writing, whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, another Director as his or her proxy.

17.6 The Board can validly debate and take decisions only if at least the majority of its members are present or represented. A Director may represent more than one of his or her colleagues, under the condition however that at least two Directors are present at the meeting or participate at such meeting by way of any means of communication that are permitted by the 1915 Law. Decisions are taken by the majority of the members present or represented.

17.7 In case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall have a casting vote.

17.8 Any Director may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the Directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Directors can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. A meeting of the Board held by such means of communication will be deemed to be held in Luxembourg.

17.9 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each Director. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Art. 18. Minutes of the meeting of the board of directors.

18.1 The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman and another Director or a Director who presided at such meeting and another director.

18.2 Copies or extracts of such minutes may be produced in judicial proceedings or otherwise.

Art. 19. Representation of the company. The Company shall be bound toward third parties by the joint signatures of two (2) directors or by the signature of any other persons to whom authority shall have been delegated by the Board in accordance with article 16 but within the limit of such powers.

Art. 20. Indemnifications.

20.1 The Company will indemnify the Directors against claims, liabilities, costs, damages, costs and expenses, including legal fees, reasonably incurred by them by reason of their activities on behalf of the Company as long as such indemnification shall not apply in cases of fraud, willful misconduct, serious negligence, criminal offence and when such activities are within the scope of the purposes of the Company.

20.2 The word "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or other including appeals), actual or threatened, and the words "liability" and "expense" shall include, without limitation, attorney's fees, costs, judgments, amounts paid in settlement, fines, penalties and other liabilities. No indemnification shall be provided hereunder to a director or officer in case of harmful misconduct, gross negligence, serious, reckless or manifest error, disregard of the duties involved in the conduct of his office.

Art. 21. Conflict of interest.

21.1 No contract or other transaction entered into on arm's length directly or indirectly by the Company shall be affected or invalidated by the fact that a Director is interested in, or is a director, associate, officer or employee of the counterpart of such contract or transaction.

21.2 Any Director who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business concluded at arm's length.

21.3 Save for what is provided in article 21.1 and 21.2, in the event that any Director may have in any transaction of the Company an interest opposite to the interests of the Company, such Director or officer shall make known to the Board such opposite interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such director's interest therein shall be reported to the next succeeding General Meeting.

Art. 22. Auditor.

22.1 The accounting data set out in the annual report of the Company shall be examined by one authorised independent auditor appointed by the General Meeting and is remunerated by the Company.

22.2 The authorised independent auditor shall fulfil all duties prescribed by the 2007 Law.

Title IV. Shareholders

Art. 23. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.

23.1 The Company may have a sole Shareholder when all of its Shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole Shareholder does not result in the dissolution of the company.

23.2 If there is only one (1) Shareholder, the sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

23.3 In case of plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

23.4 Any general meeting shall be convened by the Board by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the 1915 Law. It must be convened following the request of Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

23.5 Each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting. Voting forms which show neither a vote in favor, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.

23.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy holder who need not to be a Shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

23.7 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

23.8 Unless otherwise provided by 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

23.9 An extraordinary general meeting of Shareholders convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half (1/2) of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third (2/3) majority of the votes cast.

23.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Art. 24. Annual and other meetings of shareholders.

24.1 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the second Tuesday of May of each year at 2:00 p.m. and if such day is not a Business Day, the following Business Day.

24.2 Other General Meeting may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting setting forth the agenda sent at least eight (8) calendar days prior to the meeting to each registered Shareholder at the Shareholder's address in the Register.

24.3 The general meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. Its resolutions shall be binding upon all the Shareholder regardless of the Class of Shares held by them.

24.4 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the bureau of the General Meeting and can be produced in court.

Art. 25. General meetings of shareholders in a sub-fund or in a class of shares.

25.1 The Shareholders of the Class or Classes issued in respect of any Sub-Fund may hold, at any time, a general meeting to decide on any matters which relate exclusively to such Sub-Funds.

25.2 The Shareholders of any Class in respect of any Class may hold, at any time, general meetings to decide on any matters which relate exclusively to such Class.

25.3 Article 23 and article 24 apply to such meetings unless the context requires otherwise.

Art. 26. Dissolution and Liquidation.

26.1 The dissolution of the Company will be decided in compliance with the 2007 Law and the 1915 Law.

26.2 At the proposal of the Board and unless otherwise provided by law and the Articles, the Company may be dissolved prior to the end of its term by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required to amend the Articles, and subject to the approval of the Board.

26.3 In particular, the Board shall submit to the general meeting of the Shareholders the dissolution of the Company when all investments of the Company have been disposed of or liquidated.

26.4 Whenever the share capital falls below two-thirds of the subscribed capital increased by the share premium, if any, indicated in article 5 of the Articles, the question of the dissolution of the Company shall be referred to the General Meeting by the Board. The General Meeting, for which no quorum shall be required, shall decide by a simple majority of the validly cast votes, which for the avoidance of doubt shall not include abstention, nil vote and blank ballot paper.

26.5 The question of the dissolution of the Company shall further be referred to the general meeting of Shareholders whenever the subscribed capital increased by the share premium, if any, falls below one-fourth of the subscribed capital increased by the share premium, if any, set by article 5 of the Articles; in such an event, the General Meeting shall be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by Shareholders holding one-fourth of the Shares represented and validly cast at the meeting.

26.6 The meeting must be convened so that it is held within a period of forty (40) days from ascertainment that the subscribed capital increased by the share premium, if any, have fallen below two-thirds (2/3) or one-fourth (1/4) of the legal minimum, as the case may be, or they have fallen below the amount of one million two hundred fifty thousand Euros (EUR 1,250,000.-), as defined by the 2007 Law.

26.7 Liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the general meeting of Shareholders which shall determine their powers and their compensation.

26.8 Upon the termination of the Company, the assets of the Company will be liquidated in an orderly manner and all investments or the proceeds from the liquidation of investments will be distributed to the Shareholders in proportion to their holding of Shares.

Art. 27. Dissolution of sub-funds.

27.1 In the event that, for any reason whatsoever the value of the net assets in any Sub-Fund or the value of the net assets of any Class of Shares within a Sub-Fund has decreased below such an amount considered by the Board as the minimum level under which the Class and/or the Sub-Fund may no longer operate in an economic efficient way, or in the event that a significant change in the economic or political situation impacting such Class and/or Sub-Fund should have negative consequences on the investment of such Class and/or Sub-Fund, the Board may decide to compulsorily redeem all the shares of the relevant Class or Classes issued in such Sub-Fund. Such redemption will be made at the net asset value applicable on the day on which all assets attributable to such Sub-Fund have been realised. The decision of the Board will be published (either in newspapers to be determined by the Board or by way of a notice sent to the Shareholders at their addresses indicated in the Register) prior to the effective date of the compulsory redemption and the publication will indicate the reasons for, and the procedures of the compulsory redemption operations.

27.2 Notwithstanding the powers conferred to the Board by the preceding paragraph, the Shareholders of any one or all Classes of Shares issued in any Sub-Fund may at a general meeting of such Shareholders, upon proposal from the Board, redeem all the Shares of the relevant Class or Classes and refund to the Shareholders the Net Asset Value of their Shares (taking into account actual realisation prices of investments and realisation expenses) calculated on the Valuation Day at which such decision shall take effect. There shall be no quorum requirements for such general meeting of Shareholders which shall decide by resolution taken by simple majority of the validly cast votes.

27.3 Assets which may not be distributed to their beneficiaries upon the implementation of the redemption will be deposited with the Custodian for a period of six (6) months thereafter; after such period, the assets will be deposited with the "Caisse de Consignations" on behalf of the persons entitled thereto.

27.4 All redeemed Shares shall be cancelled.

27.5 The liquidation procedure will be verified by the Auditor of the Company as part of its audit of the annual report. The annual report must refer to the liquidation decision and describe the progress of the liquidation.

Art. 28. Financial year. The financial year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first financial year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2010.

Art. 29. Distributions.

29.1 The general meeting of Shareholders of the Class or Classes issued in respect of any Sub-Fund (for any Class of Shares entitled to distributions) shall, upon proposal from the Board and within the limits provided by law, determine how the results of such Sub-Fund shall be disposed of and may from time to time declare, or authorize the Board to declare, distributions.

29.2 For any Class of Shares entitled to distributions, the Board may decide to pay interim dividends in compliance with the conditions set forth by law.

29.3 Payments of distributions to holders of registered Shares shall be made to such Shareholders at their addresses in the Register. Distributions may be paid in such currency and at such time and place that the Board shall determine from time to time.

29.4 For each Sub-Fund or Class of Shares, the Board may decide on the payment of interim dividends in compliance with legal requirements.

29.5 The Board may decide to distribute stock dividends in lieu of cash dividends upon such terms and conditions as may be set forth by the Board.

29.6 Any distribution that has not been claimed within five (5) years of its declaration shall be forfeited and revert to the Sub-Fund relating to the relevant Class or Classes of Shares.

29.7 No interest shall be paid on a dividend declared by the Company and kept by it at the disposal of its beneficiary.

Title V. Final provisions

Art. 30. Custodian.

30.1 To the extent required by the 2007 Law, the Company shall enter into a custodian agreement with a banking or savings institution as defined by the Luxembourg law of 5 April 1993 on the financial sector, as amended from time to time.

30.2 The Custodian shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the 2007 Law.

30.3 If the Custodian desires to retire, the Board shall use its best endeavours to find a successor custodian and will appoint it in replacement of the retiring Custodian. The Board may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed to act in the place thereof.

Art. 31. Statement. Words importing a masculine gender also include the feminine gender and words importing persons or Shareholders also include corporations, partnerships associations and any other organised group of persons whether incorporated or not.

Art. 32. Severability. The invalidity, illegality or unenforceability of any provisions of this Article shall not affect the validity of this article of incorporation. However, the invalid, illegal or unenforceable provision(s) will be replaced by valid, legal and enforceable similar provision(s) which best reflect the Shareholders' intention.

Art. 33. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law and the 2007 Law as such laws have been or may be amended from time to time.

Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of formation of the Company and shall terminate on the 31 December 2010.

The first annual general meeting of Shareholders shall be held in 2011. The first annual report of the Company will be dated December 31, 2010.

Subscription and Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

Name of Subscriber	Number of subscribed Founding Ordinary Shares
Tandem Partners S.à r.l.	310 Founding Ordinary Shares
Total	310 Founding Ordinary Shares

Upon incorporation, the Founding Ordinary Shares were fully paid-up, so that the amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, which shall be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at approximately two thousand seven hundred and five Euro (EUR 2,705.-).

Resolutions of the sole shareholder

The above named party, representing the whole of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

- (1) The registered office of the Company shall be at 95, Grand Rue, L-1661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- (2) The following are elected as Directors for a period of six (6) years ending on the date of the annual general meeting of Shareholders to be held in 2015:

CHAIRMAN

- Ms Pernille Gram Christensen, with professional address at Philip Heymans Allé 15, 5. Floor DK-2900 Hellerup, Denmark;

MEMBERS

- Mr Peter Tommerup, with professional address at 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr Colm Smith with professional address at 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

(3) The independent auditor of the Company shall be KPMG Audit S.à r.l., a private limited liability company incorporated under and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered office is 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as auditor of the Company. The term of office of the auditor shall expire at the close of the annual general meeting of Shareholders approving the annual accounts as of December 31, 2010.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by its name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt novembre.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire résidant à Mondorf-Les-Bains, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

Tandem Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège au 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B115.074,

représentée par son gérant unique, M. Colm Smith, expert comptable, résident professionnellement à Luxembourg,

Le comparant a demandé au notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société anonyme (S.A.) organisée sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) Fonds d'Investissement Spécialisé (FIS):

STATUTS

Titre Préliminaire - Définitions

"Action" ou "Actions"	Les Actions de la Société.
"Actionnaire"	Un détenteur d'une Action de la Société
"Administrateurs"	Tout administrateur de la Société.
"Agent Administratif"	Tout agent administratif nommé par la Société à tout moment.
"Annexe"	L'annexe pertinente du Prospectus déterminant les termes et conditions d'un Sous-Fonds spécifique.
"Catégorie" ou "Catégories"	Une catégorie d'Actions émises par un Sous-Fonds et toute autre catégorie d'Actions émises par tout Sous-Fonds.
"Conseil d'administration"	Le conseil d'administration de la Société.
"Dépositaire"	Tout dépositaire nommé par la Société à tout moment.
"Devise de Référence"	La devise dans laquelle chaque Sous-Fonds ou chaque Catégorie est libellée.
"Euro" ou "EUR"	La monnaie légale de l'Union Européenne.
"Gérant en Investissement" ou	Toute personne ou société nommé par le Conseil d'Administration, de temps à
"Gestionnaire de Portefeuille"	autre, pour fournir des services de gestion en investissements dans le cadre de la gestion de certains Sous-Fonds, comme spécifié pour chaque Sous-Fonds dans

	l'Annexe pertinente du Prospectus.
"Investisseurs Avertis"	Investisseurs qui (i) déclarent par écrit qu'ils adhèrent à la qualité d'investisseur averti et (ii) soit investissent un minimum de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) dans la Société soit fournissent un certificat établi par un établissement de crédit au sens de la Directive 2006/48/CE, par une autre société d'investissement au sens de la Directive 2004/39/CE ou par une société de gestion au sens de la Directive 2001/107/CE, certifiant son savoir-faire, son expérience et sa connaissance à apprécier adéquatement un investissement dans un fonds d'investissement spécialisé.
"Investisseurs Eligibles"	Investisseurs Institutionnels, Investisseurs Professionnels et / ou Investisseurs Avertis au sens de l'article 2 de la Loi de 2007.
"Investisseurs Institutionnels"	Investisseurs qui sont qualifiés d'institutionnels d'après les indications ou recommandations émises par l'autorité de surveillance à tout moment.
"Investisseurs Professionnels"	Investisseurs ayant la qualité d'investisseurs professionnels aux termes de l'Annexe II de la Directive 2004/39 sur les services d'investissements et les marchés réglementés telle que modifiée de temps en temps.
"Jour d'Evaluation"	Tout Jour Ouvrable lors duquel la Valeur Nette d'Inventaire sera déterminée pour chaque Catégorie dans chaque Sous-Fonds comme précisé dans l'Annexe correspondante du Prospectus.
"Jour de Rachat"	Le Jour Ouvrable comme indiquée dans l'Annexe pertinente du Prospectus.
"Jour Ouvrable"	Tout jour autre qu'un samedi, dimanche ou tout autre jour férié selon les lois luxembourgeoises ou allemande (Frankfurt /Main) ou tout autre jour où les institutions bancaires situées au Luxembourg ou en Allemagne sont légalement ou administrativement tenus de fermer.
"Personne Non Autorisée"	Toute personne, entreprise ou société: (i) Qui n'est pas un Investisseur Averti; ou (ii) Si, de l'avis du Conseil d'Administration, une telle détention peut être préjudiciable pour la Société; ou (iii) Si elle peut entraîner une violation légale ou réglementaire, qu'elle soit luxembourgeoise ou étrangère; ou (iv) S'il en résultait que la Société serait exposée à des inconvénients d'ordre fiscal ou à d'autres inconvénients financiers qu'elle n'aurait pas autrement encourus; ou (v) Si cette personne est une Personne US.
"Personne US"	Tout résident ou toute personne ayant la nationalité des Etats Unis d'Amérique ou de l'un de ses territoires ou de l'une de ses possessions ou régions sous sa juridiction, ou toute autre société, association ou entité constituée et régie selon les lois des Etats Unis d'Amérique ou toute personne correspondant à la définition de "Personne US" selon ces lois.
"Prospectus"	Le prospectus de la Société tel que modifié de temps en temps.
"Prix de Rachat"	Le prix comme spécifié dans l'Annexe pertinente du Prospectus.
"Prix de Souscription"	Le prix comme spécifié dans l'Annexe pertinente du Prospectus.
"Registre"	La devise dans laquelle chaque Sous-Fonds ou chaque Catégorie est libellée.
"Sous-Fonds"	Tout Sous-Fonds de la Société constitué par la Société en conformité avec le Prospectus et les Statuts.
"Statuts"	Les statuts de la Société.
"Valeur Nette d'Inventaire" ou	La valeur nette d'inventaire de la Société, de chaque Catégorie, de chaque Action telle que déterminée par les dispositions fixées dans l'article "Détermination de la
"VNI"	Valeur Nette d'Inventaire" de l'annexe pertinente du Prospectus.

Titre I^{er} . Caractéristiques principales du fonds

Art. 1^{er} . Nom & Forme.

1.1 Il est établi entre l'actionnaire et tous ceux qui deviendront par la suite Actionnaires, une société anonyme luxembourgeoise organisée sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé, sous la dénomination "Capital Four Invest" (la "Société").

La Société est régie par la loi du 13 février 2007, régissant les fonds d'investissement spécialisés telle qu'ultérieurement modifiée (la "Loi de 2007") et la loi du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'ultérieurement modifiée (la "Loi de 1915").

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Des succursales, filiales et autres bureaux pourront être établis au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger sur simple décision du Conseil d'Administration.

2.2 Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg sur simple décision du Conseil d'Administration.

2.3 Le siège social pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché du Luxembourg sur décision de l'assemblée générale des Actionnaires délibérant avec les quorum prévus pour la modification des Statuts.

2.4 Si des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège et l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette décision n'aura toutefois aucune incidence sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, demeurera une société régie par les lois du Grand Duché du Luxembourg et en particulier la Loi de 2007. La décision de transfert du siège social à l'étranger sera prise par le Conseil d'Administration.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute par l'assemblée générale des Actionnaires réunies pour la modification des Statuts. Toutefois, le Conseil d'Administration pourra créer des Sous-fonds pour une durée limitée ou illimitée, telle que déterminée pour chaque Sous-fonds dans le Prospectus de la Société, telle qu'ultérieurement modifiée.

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet social unique de la Société consiste à investir des fonds dont elle dispose dans des titres ou valeurs mobilières de toute nature, des instruments du marché financier, des produits dérivés, des liquidités ou autres produits en espèces, dans tout organisme de placement collectif de type ouvert ou fermé, luxembourgeois ou étranger, et plus généralement dans tout actif autorisé par la Loi de 2007, avec pour objectif de répartir les risques d'investissement, d'offrir des opportunités d'investissement diversifiées et de faire bénéficier les actionnaires des résultats de la gestion des Sous-Fonds de la Société.

4.2 La Société peut prendre toutes les mesures et effectuer toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social, conformément à la Loi de 2007 telle que modifiée, réformée ou partiellement abrogée ultérieurement et peut notamment:

(i) Faire tous les investissements, directement ou par le biais de participations directes ou indirectes dans des filiales de la Société ou d'autres véhicules intermédiaires;

(ii) Procéder à des emprunts sous toute forme, obtenir des lignes de crédits et lever des fonds au moyen notamment de l'émission d'obligations, certificats, billet à ordre ou tout autre titre de dettes ou de capital;

(iii) Avancer, prêter ou déposer des espèces ou accorder des crédits à des sociétés ou entreprises;

(iv) Accorder toute forme de garantie, gage et autre forme de sûreté, qu'elle soit personnelle ou réelle ou sur des actifs (présents ou futures) de la Société ou selon tout autre moyen, pour l'exécution des contrats ou obligations contractées par la Société ou par toute autre société avec la Société ou sa société dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect;

Dans la mesure permise par la Loi de 2007.

4.3 Les objectifs et politiques d'investissement seront déterminés par le Conseil d'administration et seront déterminés dans le Prospectus.

4.4 Les investissements dans la Société seront réservés exclusivement aux Investisseurs Avertis, tels que déterminés dans la Loi de 2007 et le Prospectus.

4.5 Les Actions ou titres émis par la Société peuvent faire l'objet d'un rachat obligatoire conformément aux conditions déterminés dans le Prospectus et à l'article 11.3 des Statuts, si un Actionnaire cesse d'être ou n'apparaît plus comme étant un Investisseur Averti au sens de l'article 2 de la Loi de 2007 ou à la suite de la cession des actions faites en violation des présents Statuts.

4.6 La Société pourra prendre toutes les mesures et accomplir toute opération qu'elle juge utile pour accomplir ou développer son objet dans le sens le plus large permis par la Loi de 2007.

Titre II. Capital social & Actions

Art. 5. Capital social / Catégories d'actions.

5.1 Le capital de la Société sera représenté par des actions sans valeur nominale et devra atteindre le montant minimal prévu dans la Loi de 2007 dans les douze (12) mois qui suivent la date à laquelle la Société a été enregistrée en tant que Fonds d'Investissements Spécialisés et par la suite, ne pourra pas être inférieur au montant minimal prévu dans la Loi de 2007. Le capital de la Société sera à tout moment égal à la somme des actifs nets de la Société, établis conformément à l'article 12 ci-dessous. Dans la mesure où la Société est un organisme de placement collectif à capital variable (une "Société d'Investissement à Capital Variable"), le capital social de la Société pourra varier sans modifier ses statuts (à la suite de l'émission ou du rachat par la Société d'Actions).

5.2 Le capital initial de la Société est de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représentée par trois cent dix (310) actions entièrement libérées (les "Actions Ordinaires de Fondateur") sans valeur nominale. Les Actions Ordinaires de Fondateur pourront être rachetées, à tout moment, conformément aux dispositions de la Loi de 1915 et de la Loi de 2007, sans commission de rachat à supporter par l'actionnaire fondateur.

5.3 Aux fins de déterminer le capital social, les actifs nets relatifs à chaque Catégorie d'actions ou / et à chaque Sous-Fonds seront, s'ils ne sont pas exprimés en Euro, convertis en Euro.

5.4 Le capital social sera représenté par des Actions sans valeur nominale. Les Actions pourront être souscrites par des Investisseurs Avertis, qu'ils soient Actionnaires de la Société ou non. Les Actions pourront être, selon ce que le Conseil d'Administration déterminera, d'une seule ou de plusieurs Catégories différentes, leurs traits caractéristiques et leur régime étant le cas échéant arrêtés par le Conseil d'Administration et mentionnés dans le Prospectus.

5.5 Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à émettre, conformément à l'article 8 ci-dessous, un nombre illimité d'Actions, partiellement ou totalement libérées, sans réserver aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les actions à émettre. Au minimum vingt-cinq pour cent (25%) du montant souscrit pour les Actions partiellement libérées doit être payé en espèces ou par le biais d'un apport autre que des espèces. Les Actions à émettre conformément à l'article 8 ci-dessous peuvent être, selon ce que déterminera le Conseil d'Administration, de différentes Catégories. Le produit ou gain d'émission afférent à chaque Catégorie d'Actions sera investi dans tout actif énuméré à l'article 4.1 ci-dessus, conformément à une politique d'investissement arrêtée par le Conseil d'Administration dans l'annexe du Prospectus pour le Sous-Fonds (tel que défini ci-après) établi conformément à la / aux Catégorie(s) d'Actions, à condition de respecter les restrictions d'investissement légales ou réglementaires applicables.

5.6 Les Actions peuvent être émises sous formes d'actions de distribution ou d'actions de capitalisation, selon la décision du Conseil d'Administration de la Société. Les Actions de distribution donneront droit, chaque année, le cas échéant, au paiement d'un dividende (tous les dividendes sont distribués sur décision des Actionnaires de la Société ou du Sous-Fonds ad hoc). Les Actions de capitalisation ne donneront pas droit au paiement d'un quelconque dividende.

Art. 6. Sous-fonds.

6.1 La Société est un fonds à compartiments multiples et le Conseil d'Administration est autorisé à rassembler des actifs, en vue de constituer un Sous-Fonds (ci-après un "Sous-Fonds"), au sens de l'article 71 de la Loi de 2007, pour chaque Catégorie d'Actions ou pour deux ou plusieurs Catégories d'Actions de la manière décrite ci-après. La Société constitue une seule entité juridique. Cependant, par dérogation à l'article 2093 du Code civil luxembourgeois, chaque mise en commun des actifs sera investie pour le bénéfice exclusif des actionnaires du Sous-Fonds concerné et chaque Sous-Fonds sera seul responsable pour toutes les obligations imputables au Sous-Fonds en question. Tous les droits des investisseurs et créanciers attachés à chaque Sous-Fonds seront par conséquent limités aux seuls actifs dudit Sous-Fonds. Chaque Sous-Fonds sera considéré comme une entité distincte pour les investisseurs et créanciers du Sous-Fonds concerné.

6.2 Le Conseil d'Administration de la Société peut créer chaque Sous-Fonds pour une durée illimitée ou limitée. Dans ce dernier cas, le Conseil d'Administration peut, à l'expiration du terme fixé, proroger la durée du Sous-Fonds concerné une ou plusieurs fois. Au terme fixé, la Société rachètera toutes les Actions de différentes Catégories, conformément à l'article 9 ci-après, et ce, sans préjudice des dispositions de l'article 10 ci-après. Le Conseil d'Administration déterminera et spécifiera dans l'Annexe pertinente du Prospectus relative à chaque Sous-Fonds notamment les objectifs / restrictions et politiques d'investissement spécifiques, une dénomination spécifique, des structures spécifiques quant aux frais, des politiques spécifiques en matière de dividendes, ainsi qu'une réglementation particulière régissant la souscription et le rachat des Actions. Les Sous-Fonds peuvent être libellés dans des monnaies différentes, selon ce que déterminera le Conseil d'Administration.

6.3 A chaque prorogation de la durée d'un Sous-Fonds, les Actionnaires nominatifs seront avertis par écrit par une convocation envoyée à leur adresse, telle qu'indiquée dans le Registre. Le Prospectus indiquera la durée de chaque Sous-Fonds ainsi que, si nécessaire, sa prorogation éventuelle.

6.4 Au sein de chaque Sous-Fonds, des Catégories d'Actions peuvent être définies et émises à tout moment et pourront notamment (cette liste n'étant pas limitative) correspondre à:

- (i) Une police spécifique de distribution, en vue d'autoriser des distributions ou non; et / ou
- (ii) Une structure spécifique quant aux frais en matières de vente et de rachat; et / ou
- (iii) Une structure spécifique en matières de frais de gestion ou de conseils; et / ou
- (iv) Une structure spécifique de répartition de frais; et / ou
- (v) Une monnaie spécifique; et / ou
- (vi) L'utilisation de différentes techniques de couverture, en vue de protéger, dans la monnaie de référence du portefeuille concerné, les actifs et rendements d'actifs contre la dépréciation à long terme de la monnaie de référence; et / ou
- (vii) Toutes autres caractéristiques spécifiques applicables à une Catégorie.

Art. 7. Actions nominatives.

7.1 Le capital social de la Société est uniquement représenté par des Actions nominatives, lesquelles seront inscrites au Registre; celui-ci sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par le Conseil d'Administration. Le Registre indiquera le nom de chaque propriétaire d'Actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu tel qu'indiqué à la Société, ainsi que le nombre d'Actions nominatives qu'il / elle détient.

7.2 L'inscription du nom de l'Actionnaire dans le Registre établit son droit de propriété sur les Actions nominatives. Le Conseil d'Administration peut décider si un certificat pour une telle inscription sera délivré à l'Actionnaire ou si l'Actionnaire recevra une confirmation écrite de sa qualité d'actionnaire.

7.3 Les certificats d'actions devront être signés par tout représentant légal du Conseil d'Administration. De telles signatures seront soit manuscrites soit imprimés ou pré-imprimés. Les certificats seront valables mêmes si la liste des signatures autorisées de la Société est ultérieurement modifiée.

7.4 Les Actionnaires ayant droit à des Actions nominatives fourniront à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également inscrite dans le Registre. Dans l'hypothèse où un Actionnaire ne fournit pas d'adresse à la Société ou l'adresse en question n'est plus valable, la Société peut autoriser que mention en soit faite au Registre et l'adresse de l'Actionnaire sera présumée être au siège social de la Société, ou à toute autre adresse pouvant être inscrite dans le Registre, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit valablement communiquée à la Société par l'Actionnaire concerné. Un Actionnaire peut, à tout moment, faire modifier l'adresse inscrite au Registre au moyen d'une déclaration écrite envoyée au siège social de la Société, ou à toute autre adresse fixée en temps opportun par le Conseil d'Administration.

7.5 Si un Actionnaire peut apporter des preuves jugées suffisantes par la Société que ses certificats d'actions ont été dénaturés, abîmés ou détruits alors, à sa demande, un duplicata de ses certificats d'actions pourra être émis sous les conditions et garanties, notamment une garantie émise par une société d'assurance, déterminées par le Conseil d'Administration. Dès l'émission de ce nouveau certificat d'action, sur lequel doit être mentionné qu'il s'agit d'un duplicata, le certificat d'action original pour lequel un nouveau certificat a été émis sera nul.

7.6 Les certificats d'actions abîmés pourront être annulés et remplacés par la Société par de nouveaux certificats.

7.7 La Société peut, selon ce qu'elle décide, faire supporter à l'Actionnaire concerné, les coûts du duplicata ou du nouveau certificat d'actions ainsi que tous les frais raisonnablement encourus par la Société à raison de son émission et enregistrement et à raison de l'annulation du certificat d'action original.

7.8 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si la propriété d'une ou de plusieurs Action(s) est indivise ou contestée, toutes les personnes invoquant un droit sur celle(s)-ci devront désigner un seul mandataire, qui représentera cette (ces) action(s) à l'égard de la Société. L'exercice de tous les droits attachés à cette (ces) Action(s) sera (seront) suspendu(s) jusqu'à la désignation de ce mandataire.

7.9 Le transfert des Actions nominatives sera réalisé par la Société par inscription dans le Registre et après la production (i) d'un ou de plusieurs certificats représentants de telles Actions, (ii) de tout document de transfert jugé satisfaisant par la Société et (iii) de tout autre document susceptible de prouver que le cessionnaire est un Investisseur Averti.

Art. 8. Emission d'actions.

8.1 Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à émettre, sans limitation et à tout moment, un nombre illimité d'Actions, sans réserver aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les Actions à émettre.

8.2 Aux fins d'émission de nouvelles Actions dans un Sous-Fonds déterminé, le Conseil d'Administration peut imposer des restrictions ou limitations notamment quant à la fréquence à laquelle ces Actions peuvent être émises, le montant minimal de souscription ou toute autre condition arrêtée par le Conseil d'Administration (notamment la signature des documents de souscription et la fourniture d'information considérée comme nécessaire par le Conseil d'Administration). Le Conseil d'Administration peut, en particulier, décider que des Actions d'une Catégorie ou d'un Sous-Fonds pourront uniquement être émises durant une ou plusieurs période(s) d'offre ou selon une autre périodicité, telle que déterminée dans le Prospectus.

8.3 Le Conseil d'Administration peut, à sa discrétion et sans que sa responsabilité puisse être engagée, rejeter toute souscription, en tout ou en partie, et le Conseil d'Administration peut, à tout moment et à sa discrétion, sans que sa responsabilité puisse être engagée et sans préavis, interrompre l'émission et la vente d'Actions de tout Sous-Fonds ou dans toute Catégorie d'Actions et / ou de toutes Catégories d'Actions.

8.4 En cas d'offres d'Actions à souscrire par la Société, le prix de souscription par Action, sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire par Action de la Catégorie concernée au sein du Sous-Fonds concerné, déterminée conformément à l'article 12 ci-dessous, au Jour d'Evaluation, tel que défini dans le Prospectus. Ce prix pourra être majoré d'un pourcentage estimé des frais et dépenses incombant à la Société, lorsqu'elle investit le produit de l'émission et par les commissions de vente applicables, telles qu'approuvées périodiquement par le Conseil d'Administration. Sous réserve de ce qui est prévu à l'article 13.6 ci-dessous, les souscriptions sont irrévocables, dès lors qu'elles ont été envoyées au Conseil d'Administration ou à son délégué.

8.5 Le paiement du prix d'émission sera fait conformément aux conditions et dans les limites fixées par le Conseil d'Administration conformément au Prospectus.

8.6 Les demandes de souscription devront être reçues avant une certaine heure d'un Jour Ouvrable précédent le Jour d'Evaluation et les libérations correspondantes devront être effectués dans le délai prévu dans le Prospectus et l'Annexe pertinente, en vue de les traiter à la Valeur Nette d'Inventaire par Action, telle que déterminée pour ce Jour d'Evaluation. A défaut, les demandes de souscription seront traitées à la prochaine Valeur Nette d'Inventaire par Action, telle que déterminée lors du prochain Jour d'Evaluation.

8.7 Le Conseil d'Administration peut déléguer à n'importe lequel de ses Administrateurs, dirigeants, cadres de la Société dûment autorisés ou à toute autre personne dûment autorisée, la capacité d'accepter les souscriptions, de recevoir le paiement du prix afférent aux souscriptions portant sur les nouvelles Actions à émettre et de les délivrer.

8.8 Le Conseil d'Administration peut accepter d'émettre de nouvelles Actions en contrepartie d'un apport en nature, dans le respect des conditions prévues par le droit luxembourgeois, et en particulier l'obligation de produire un rapport d'évaluation émanant d'un réviseur d'entreprises agréé de la Société, et pour autant que les titres en question respectent les objectifs, politiques et limitations / restrictions d'investissement du Sous-Fonds concerné de la Société.

Art. 9. Rachat d'actions.

9.1 Tout Actionnaire peut demander le rachat, par la Société, de tout ou partie de ses Actions, selon les termes, les conditions et les procédures prévus dans le Prospectus et son Annexe pertinente pour ces Actions et dans les limites prévues par la Loi de 2007, toute réglementation applicable ou en vertu de ces Statuts.

9.2 Les demandes de rachat d'Actions devront être reçues avant une certaine heure d'un Jour Ouvrable précédent le Jour d'Evaluation, tel que prévu dans l'Annexe applicable du Prospectus, en vue de les traiter à la Valeur Nette d'Inventaire, telle que déterminée pour ce Jour d'Evaluation. A défaut, les demandes de rachat d'Actions seront traitées à la Valeur Nette d'Inventaire déterminée lors du prochain Jour d'Evaluation.

9.3 Le Prix de Rachat par Action devra être payé dans le délai suivant le Jour de Rachat conformément aux termes et conditions définis dans l'Annexe applicable du Prospectus de la Société. Le Prix de Rachat est déterminé conformément aux règles que le Conseil d'Administration peut définir à tout moment, à condition que les certificats d'actions aient bien été reçus par la Société, sous réserve des dispositions de l'article 13 ci-dessous.

9.4 Le Prix de Rachat sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire par Action de la Catégorie concernée au sein du Sous-Fonds concerné, déterminée conformément à l'article 12 ci-dessous, après déduction des charges et commissions (le cas échéant), au taux prévu dans le Prospectus pour les Actions. Le Prix de Rachat en question peut être arrondi à l'unité inférieure ou supérieure la plus proche de la monnaie concernée, selon ce que déterminera le Conseil d'Administration.

9.5 Si, à la suite d'une demande de rachat, le nombre ou la Valeur Nette d'Inventaire totale des Actions détenues par tout Actionnaire, dans toute Catégorie d'Actions du Sous-Fonds concerné, descend sous un certain seuil, tel que déterminé dans le Prospectus, alors le Conseil d'Administration peut décider que cette demande de rachat soit traitée comme une demande de rachat portant sur la totalité des Actions détenues par l'Actionnaire en question dans le Sous-Fonds concerné.

9.6 Si, à tout Jour d'Evaluation donné, les demandes de rachat en vertu de cet article et les demandes de conversion en vertu de l'article 10 ci-dessous excèdent un certain niveau déterminé dans le Prospectus, en relation avec le nombre des actions émises d'une Catégorie ou d'un Sous-Fonds spécifique ou dans l'hypothèse d'une forte volatilité du / des marché(s) sur le(s)quel(s) une Catégorie spécifique est investie, le Conseil d'Administration peut décider que tout ou partie de ces demandes de rachat ou de conversion devra être différée, selon une périodicité et de la manière déterminée par le Conseil d'Administration, dans le meilleur intérêt des Actionnaires concernés ou de la Société (mais normalement n'excédant pas deux (2) Jours d'Evaluation). Au Jour d'Evaluation suivant, ces demandes de rachat et de conversion seront traitées en priorité par rapport à des demandes ultérieures.

9.7 Le paiement en faveur d'un Actionnaire sera normalement effectué par virement bancaire. Le paiement sera fait dans la dernière monnaie du Sous-Fonds.

9.8 Toutes les Actions rachetées seront annulées au Jour d'Evaluation concerné.

Art. 10. Conversion d'actions.

10.1 A moins qu'il n'en soit autrement déterminé par le Conseil d'Administration pour certaine Catégorie d'Actions ou Sous-Fonds, sous réserve de l'accord préalable du Conseil d'Administration (cet accord ne devant pas être retenu déraisonnablement), tout Actionnaire est autorisé à demander la conversion de tout ou partie de ses Actions d'une Catégorie à une autre, au sein d'un même Sous-Fonds ou d'un Sous-Fonds vers un autre, sous réserve des conditions générales et du paiement de ces charges et commissions, telles qu'éventuellement déterminées par le Conseil d'Administration dans le Prospectus.

10.2 Le prix de conversion des Actions d'une Catégorie à une autre sera calculé par référence à la Valeur Nette d'Inventaire respective des deux Catégories d'Actions concernées, calculée au même Jour d'Evaluation sans tenir compte le cas échéant des commissions de conversion.

10.3 Au cas où une demande de conversion aurait pour effet de réduire le nombre ou la Valeur Nette d'Inventaire totale des Actions détenues par tout Actionnaire dans une Catégorie d'Actions déterminée en dessous de l'investissement minimum, tel que déterminé dans le Prospectus, le Conseil d'Administration pourra refuser, à sa discrétion, de convertir les Actions d'une Catégorie à une autre.

10.4 Les Actions converties en Actions d'une autre Catégorie ou d'un autre Sous-Fonds seront annulées au Jour d'Evaluation concerné.

Art. 11. Restrictions à la propriété des actions.

11.1 La Société peut restreindre ou empêcher la détention des Actions de la Société par toute personne, entreprise ou société:

- (i) Qui n'est pas un Investisseur Averti; ou
- (ii) Si, de l'avis du Conseil d'Administration, une telle détention peut être préjudiciable pour la Société; ou
- (iii) Si elle peut entraîner une violation légale ou réglementaire, qu'elle soit luxembourgeoise ou étrangère; ou
- (iv) S'il en résultait que la Société serait exposée à des inconvénients d'ordre fiscal ou à d'autres inconvénients financiers qu'elle n'aurait pas autrement encourus; ou
- (v) Si cette personne est une Personne US.

Une telle personne, firme ou société, à déterminer par le Conseil d'Administration, sera désignée ci-après comme une "Personne Non Autorisée". Ces conditions ne sont pas applicables aux Administrateurs du Conseil d'Administration.

11.2 A de telles fins, le Conseil d'Administration est autorisé à:

- (i) Refuser l'émission de toute Action et l'inscription de tout transfert d'Action, lorsqu'il apparaît que cette émission ou ce transfert aurait ou pourrait avoir pour conséquence d'attribuer la propriété ou la détention de ces Actions à une Personne Non Autorisée; et / ou
- (ii) A tout moment, demander à toute personne figurant au Registre, ou à toute autre personne cherchant à s'y faire inscrire, de lui fournir tout renseignement que le Conseil d'Administration estime nécessaires, appuyés, si nécessaire, d'une déclaration sous serment, en vue de déterminer si ces Actions appartiennent ou vont appartenir économiquement à une Personne Non Autorisée; et / ou
- (iii) Refuser d'accepter, lors de toute assemblée générale des Actionnaires de la Société, le vote de toute Personne Non Autorisée; et / ou
- (iv) S'il apparaît au Conseil d'Administration qu'une Personne Non Autorisée, seule ou ensemble avec d'autres personnes, est le bénéficiaire économique d'Actions, lui enjoindre de vendre ses Actions et de prouver cette vente à la Société dans les trente (30) jours calendaires de cette injonction. Si l'Actionnaire en question manque à l'injonction du Conseil d'Administration, celui-ci pourra procéder ou faire procéder au rachat forcé de l'ensemble des Actions détenues par l'Actionnaire en question le dernier ou le Jour de Rachat suivant (lequel est le plus bas); et ou
- (v) De racheter obligatoirement les Actions détenues par une Personne Non Autorisée.

Art. 12. Valeur nette d'inventaire.

12.1 La Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Catégorie d'Actions au sein de chaque Sous-Fonds doit être exprimée dans la devise de référence de la Catégorie appropriée ou du portefeuille et est déterminée lors de tout Jour d'Evaluation en divisant l'actif net de la Société attribuable à chaque Catégorie d'Actions, étant la valeur de la partie des actifs moins la partie de passifs attribuables à cette Catégorie, sur n'importe quel Jour d'Evaluation, par le nombre total d'Actions dans la Catégorie correspondante alors en circulation, conformément aux règles d'évaluation indiquées ci-dessous. La Valeur Nette d'Inventaire par Action peut être arrondie vers le haut ou vers le bas à l'unité la plus proche de la devise de référence pertinente comme le Conseil d'Administration peut le déterminer. Si depuis le moment de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire, il y a eu un changement important dans les propositions de prix sur les marchés sur lesquels une portion substantielle des investissements attribuables à la Catégorie d'Actions pertinente sont traités ou cotés, le Conseil d'Administration peut, afin de préserver les intérêts des Actionnaires pertinents et de ceux de la Société, annuler la première évaluation et effectuer une deuxième évaluation.

12.2 Le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des différentes Catégories d'Actions se fera de la manière suivante:

12.2.1 Avoirs de la Société

12.2.1.1 Les avoirs de la Société comprendront:

- (i) Toutes les espèces en caisse ou en dépôt, en ce compris les intérêts échus ou courus;
- (ii) Tous les effets et billets payables à vue et les comptes exigibles (y compris les produits de la vente des valeurs vendues mais pas encore livrées);
- (iii) Toutes les obligations, titres à terme, certificats de dépôt, parts, actions, obligations, droits de souscription, warrants, options et autres valeurs, instruments financiers et autres avoirs similaires qui sont la propriété de la Société ou ont été contractés pour elle (à condition que la Société puisse faire des ajustements d'une manière qui n'est pas en contradiction avec le paragraphe 12.2.2 ci-dessous en considération des fluctuations de la valeur de marché des valeurs, occasionnées par des pratiques telles que la négociation ex-dividende ou ex-droit ou des procédés similaires);
- (iv) Tous les dividendes, en espèces ou en nature et les distributions à recevoir par la Société en espèces, dans la mesure où la Société pouvait raisonnablement en avoir connaissance;
- (v) Tous les intérêts échus ou courus sur les avoirs produisant des intérêts et qui sont la propriété de la Société, sauf si ces intérêts sont compris ou reflétés dans le prix de ces avoirs;

(vi) Les dépenses préliminaires de la Société, y compris les coûts d'émission et de distribution des Actions de la Société, pour autant que celles-ci n'aient pas été amorties;

(vii) Tous les autres avoirs de quelque type et de quelque nature qu'ils soient, y compris les dépenses payées d'avance.

12.2.1.2 La valeur de ces avoirs sera déterminée de la manière suivante

(i) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des acomptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes en espèces et intérêts annoncés ou venus à échéance, mais non encore encaissés, consistera dans la valeur nominale de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable, dans tous les cas, que cette valeur puisse être payée ou reçue en entier, hypothèse dans laquelle la valeur sera déterminée en retranchant tel montant qui sera estimé adéquat par le Conseil d'Administration, en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs;

(ii) Le prix des titres cessibles, des instruments du marché financier et de tout actif financier admis ou négocié à la cote officielle de toute bourse ou tout marché réglementé sera basé sur le dernier prix disponible connu sur le marché de référence avant le moment de l'évaluation, ou tout autre prix estimé approprié par le Conseil d'Administration;

(iii) Pour les valeurs non cotées ou non négociées en bourse ou sur un quelconque marché réglementé ou si, pour les valeurs se rapportant à des actifs cotés ou négociés en bourse ou sur tout marché réglementé, le prix, tel que déterminé en vertu du paragraphe (ii) ci-avant, n'est, de l'opinion de le Conseil d'Administration, pas représentatif de la valeur des actifs concernés, de tels actifs seront déterminés au prix juste du marché ou, alternativement, au prix juste auquel l'on peut s'attendre qu'ils soient revendus, prix tel que déterminé de bonne foi par et sous les instructions de le Conseil d'Administration;

(iv) La valeur de liquidation des contrats à terme, des futures, forward, ou des contrats d'options, qui ne sont pas admis à une cote officielle sur une bourse ou sur un marché réglementé, équivaut à leur valeur nette de liquidation, déterminée en vertu des politiques établies prudemment et de bonne foi par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de façon cohérente à chaque variété différente de contrats. La valeur de liquidation des contrats à terme, des futures, forward, et des contrats d'options admis à une cote officielle sur une bourse de valeurs ou sur un marché réglementé sera basée sur le dernier prix disponible de règlement ou de clôture de ces contrats sur les bourses de valeurs et marchés réglementés, sur lesquels ces contrats à terme, futures, forward, et ces contrats d'options sont négociés pour le compte de la Société, pour autant que, si un contrat à terme, futures, forward, ou un contrat d'options ne peut pas être liquidé le jour auquel ces avoirs sont évalués, la base qui sert à déterminer la valeur de liquidation de ce contrat sera la valeur que le Conseil d'Administration estimera juste et raisonnable;

(v) Les instruments du marché monétaire dotés d'une échéance restante de quatre-vingt-dix (90) jours ou moins seront évalués suivant la méthode du coût amorti, qui s'approche de la valeur de marché. Conformément à cette méthode des coûts amortis, les investissements du Sous-Fonds considéré sont évalués à leur coût d'acquisition avec un ajustement de la prime d'amortissement ou un accroissement de l'escompte plutôt qu'au prix du marché.

(vi) Les parts ou actions des organismes de placement collectif ("OPC") de type ouvert seront évaluées en fonction de leur dernière valeur nette d'inventaire officielle déterminée et disponible, telle qu'elle est rapportée ou fournie par cet OPC ou ses agents, ou à leur dernière valeur nette d'inventaire non-officielle (c'est-à-dire des estimations de valeur nette d'inventaire) si elle est plus récente que leur dernière valeur nette d'inventaire officielle, à condition qu'une due diligence ait été effectuée par l'agent administratif, conformément aux instructions et sous le contrôle et l'entière responsabilité du Conseil d'Administration, concernant la fiabilité de telles valeurs nettes d'inventaire non-officielles. La valeur nette d'inventaire évaluée en fonction des valeurs nettes d'inventaire non-officielles de l'OPC cible pourra être différente de la valeur nette d'inventaire qui aurait été calculée, le Jour d'Evaluation concerné, sur la base des valeurs nettes d'inventaire officielles déterminé par les agents d'administration centrale de l'OPC cible. La valeur nette est définitive et exécutoire nonobstant toute autre détermination ultérieure. Les parts ou actions d'un OPC de type fermé seront évaluées en conformité avec les règles d'évaluation prévues aux points (ii) et (iii) ci-dessus;

(vii) Les swaps (contrats d'échange) sur taux d'intérêts seront valorisés à leur valeur de marché établie par référence à la courbe des taux d'intérêts applicable.

Les swaps sur indices ou sur instruments financiers seront évalués à leur valeur de marché, en se basant sur l'indice ou l'instrument financier applicable. L'évaluation des swaps sur ces indices sur ces instruments financiers sera basée sur la valeur de marché de ces swaps, conformément aux procédures établies par le Conseil d'Administration.

Les swaps de risque de crédit sont évalués sur la base de la fréquence de la Valeur Nette d'Inventaire, fondée sur une valeur de marché fournie par des intervenants externes actifs dans la fixation des prix. Le calcul de la valeur de marché est basée sur le risque de crédit de l'entité de référence, respectivement l'émetteur, l'échéance du swap de risque de crédit et sa liquidité sur le marché secondaire. La méthode d'évaluation est reconnue par le Conseil d'Administration et vérifiée par les réviseurs d'entreprises.

Les swaps sur rendement total ("Total Return Swap") ou les Total Rate Of Return Swaps ("TRORS"), seront évalués à leur juste valeur selon les procédures approuvées par le Conseil d'Administration. Ces swaps n'étant pas négociés en bourse mais constituant des contrats privés auxquels la Société et un cocontractant sont directement parties, les données utilisées dans les modèles d'évaluation sont généralement établies par référence à des marchés actifs. Cependant il est probable que ces données de marché ne soient pas toujours disponibles pour les total return swaps ou les TRORS aux alentours du Jour d'Evaluation. Lorsque ces données de marché ne sont pas disponibles, des données disponibles pour des instruments similaires (par exemple un instrument sous-jacent différent pour la même entité de référence ou une

entité similaire), seront utilisées pour évaluer ces swaps, étant entendu que des ajustements devront être faits afin de refléter les différences entre les total return swaps ou les TRORS et les instruments financiers similaires pour lesquels un prix est disponible. Les données du marché et les prix proviendront des marchés, marchand de titres, une agence de fixation de prix externe ou une contrepartie. Si ces données de marché ne sont pas disponibles, les total return swaps ou les TRORS seront évalués à leur juste valeur par application d'une méthode d'évaluation approuvée par le Conseil d'Administration, cette méthode devant être une méthode largement acceptée comme constituant une "bonne pratique de marché" (c'est-à-dire une méthode utilisée par les intervenants dans la fixation des prix sur les marchés ou dont il a été prouvé qu'elle aboutit à des estimations fiables des prix sur le marché), étant entendu que des ajustements justes et raisonnables de l'avis de le Conseil d'Administration seront faits. Le réviseur d'entreprise de la Société contrôlera le bien-fondé de la méthode d'évaluation employée dans le cadre de l'évaluation des total return swaps ou des TRORS. Dans tous les cas la Société évaluera toujours les total return swaps ou les TRORS de bonne foi.

Tous les autres swaps seront évalués à leur juste valeur qui sera fixée de bonne foi selon les procédures mises en place par le Conseil d'Administration;

(viii) La valeur des "contracts for différences" est déterminée par la valeur des avoirs sous-jacents et varie de façon similaire à ces avoirs. Les "contracts for différences" seront évalués à leur juste valeur qui sera fixée de bonne foi selon les procédures mises en place par le Conseil d'Administration;

(ix) Tous les autres titres et avoirs seront évalués à leur juste valeur, telle que déterminée de bonne foi en conformité avec les procédures établies par le Conseil d'Administration.

12.2.1.3 Afin de déterminer la valeur des actifs de la Société, l'Agent Administratif, agissant avec le soin, la prudence et la diligence requises en cette matière, peut, lorsqu'il calcule la Valeur Nette d'Inventaire, et sous réserve d'une erreur ou négligence évidente de sa part, se baser complètement et exclusivement sur les évaluations fournies par:

(i) Les diverses sources de fixation des prix disponibles sur le marché, telles que les agences de fixation des prix (par exemple, Bloomberg, Reuters, etc.) ou les administrateurs / gestionnaires de fonds; ou

(ii) Les courtiers; ou

(iii) Le(s) spécialiste(s) dûment autorisé(s) à cette fin par le Conseil d'Administration; ou

(iv) Dans l'hypothèse où aucun prix n'est trouvé ou lorsque l'évaluation ne peut pas être effectuée correctement, l'Agent Administratif peut se baser sur l'évaluation fournie par le Conseil d'Administration.

12.2.1.4 Des provisions suffisantes seront prises, Sous-Fonds par Sous-Fonds, pour les dépenses à supporter par chaque Sous-Fonds de la Société, et des engagements hors bilan peuvent éventuellement être pris en considération sur base de critères justes et prudents.

12.2.1.5 La valeur de tous les actifs et de tous les passifs non exprimés dans la devise de référence d'un Sous-Fonds sera convertie dans la devise de référence dudit Sous-Fonds, au taux de change du Jour d'Évaluation correspondant. Si ces cotations ne sont pas disponibles, le taux de change sera déterminé de bonne foi par ou en vertu des procédures déterminées par le Conseil d'Administration.

12.2.1.6 Le Conseil d'Administration peut, à sa discrétion, autoriser le recours à une autre méthode d'évaluation, s'il estime que cette évaluation reflète de manière plus fidèle la juste valeur de tout actif de la Société

12.2.2 Passifs de la Société

Les passifs de la Société comprennent:

(i) Tous les emprunts, traites et comptes exigibles;

(ii) Tous les intérêts courus des prêts de la Société (y compris tous les frais provisionnés pour s'engager dans ces prêts);

(iii) Toutes les dépenses provisionnées ou à payer;

(iv) Toutes les obligations connues, échues ou non, y compris toutes les obligations contractuelles venues à échéance, qui ont pour objet des paiements en espèces ou en nature, y compris le montant des dividendes annoncés par la Société mais non encore payés;

(v) Une provision appropriée pour impôts futurs sur le capital et sur le revenu encourus au Jour d'Évaluation, fixée périodiquement par la Société et, le cas échéant, toutes autres réserves autorisées et approuvées par le Conseil d'Administration, ainsi qu'un montant (s'il y a lieu) que le Conseil d'Administration pourra considérer comme constituant une provision appropriée pour faire face à tout autre engagement éventuel de la Société;

(vii) Tous les autres passifs de la Société de quelque type et de quelque nature qu'ils soient et exprimés conformément aux principes généralement admis de comptabilité. Pour l'évaluation du montant de ces passifs, la Société prendra en considération toutes les dépenses à supporter par elle, qui comprendront les frais de constitution et de lancement, les dépenses administratives, les commissions payables aux conseillers en investissements, en ce compris les commissions de performances, autres commissions et dépenses payables au Conseil d'Administration, les frais et commissions payables aux réviseurs d'entreprises agréés et comptables, au dépositaire et à ses correspondants, aux agents domiciliataire, administratif, de registre et de transfert, aux agents de bourse (s'il y en a), à tous agents payeurs, aux distributeurs, aux représentants permanents des lieux où la Société est soumise à l'enregistrement, ainsi qu'à tout autre employé de la Société, la rémunération (s'il y en a une) des administrateurs / dirigeants, ainsi que les dépenses raisonnablement encourues par ceux-ci, les frais d'assurance et les frais raisonnables de voyage relatifs aux activités des administrateurs, les frais

encourus en rapport avec l'assistance juridique et la révision des comptes annuels de la Société, les frais liés aux déclarations d'enregistrement et de maintien de l'enregistrement auprès des autorités gouvernementales et des bourses de valeurs au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, les frais de publicité incluant les frais de préparation, d'impression, et de distribution du Prospectus, memoranda explicatifs / interprétatifs, les rapports périodiques ou déclarations d'enregistrement, et les frais des rapports aux actionnaires, tous les impôts et droits prélevés par les autorités gouvernementales et toutes les taxes similaires, toutes les autres dépenses d'exploitation, en ce compris les frais d'achat et de vente des avoirs, les intérêts, les frais bancaires et de courtage, les frais de poste et de téléphone. La Société pourra tenir compte des dépenses administratives et autres, qui ont un caractère régulier ou récurrent, sur la base d'un montant estimé, sur une base proportionnelle, pour l'année ou sur toute autre période.

12.2.4 Répartition des actifs et passifs de la Société

Le Conseil d'Administration établira un Sous-Fonds distinct correspondant à chaque Catégorie d'Actions et pourra établir un Sous-Fonds correspondant à deux ou plusieurs Catégories d'Actions de la manière suivante:

(i) Si deux ou plusieurs Catégories d'actions se rapportent à un Sous-Fonds, les avoirs/actifs imputables à ces Catégories seront investis en commun suivant la politique d'investissement spécifique du Sous-Fonds concerné. Les produits à recevoir résultant de l'émission des Actions d'une Catégorie seront attribués dans les livres de la Société au Sous-Fonds établi pour cette Catégories d'Actions, et le montant correspondant augmentera la proportion des avoirs nets dudit Sous-Fonds imputable à la Catégories d'Actions à émettre; les actifs et passifs, revenus et frais imputables à cette/ces Catégorie(s) seront attribués au Sous-Fonds correspondant, sous réserve des dispositions de cet article;

(ii) Chaque fois que des Actions sont émises ou rachetées, la Valeur Nette d'Inventaire à attribuer à chaque Actions et / ou sous-catégorie d'Actions sera augmentée ou diminuée du montant reçu ou payé;

(iii) Lorsqu'un avoir découle d'un autre avoir, ce dernier avoir sera attribué, dans les livres de la Société, au même Sous-Fonds que le(s) avoir(s) dont il découle, et à chaque nouvelle évaluation d'un avoir, l'augmentation ou la diminution de valeur sera attribuée au Sous-Fonds concerné;

(iv) Lorsqu'un passif de la Société peut être attribué à un actif d'une Catégorie particulière d'Actions ou d'un Sous-Fonds ou toute action prise en rapport avec un actif d'une Catégorie particulière ou d'un Sous-Fonds, cet engagement sera attribué à la Catégorie d'Actions ou au Sous-Fonds concerné;

(v) Lorsqu'un passif ou un actif de la Société ne pourra être attribué à une catégorie particulière d'actions ou à un Sous-Fonds déterminé, il sera attribué à chaque Catégorie d'Actions de chaque Sous-Fonds respectif au prorata de leur Valeur Nette d'Inventaire respective ou de toute autre façon telle que déterminée par le Conseil d'Administration agissant de bonne foi. Chaque catégorie d'Actions ou Sous-Fonds sera seulement responsable pour les passifs qui lui sont attribuables;

(vi) A la suite des distributions faites aux détenteurs d'Actions d'une Catégorie, la Valeur Nette d'Inventaire de cette Catégorie d'Actions sera réduite du montant de ces distributions (provoquant une réduction du montant de Valeur Nette d'Inventaire à attribuer aux Actions de cette Catégorie). A l'inverse, la Valeur Nette d'Inventaire des actions de capitalisation des résultats demeurera inchangée (induisant une augmentation du montant de la Valeur Nette d'Inventaire des actions de capitalisation)

12.3 Toutes les dispositions et règles de détermination en matière d'évaluation seront interprétées et appliquées conformément aux principes comptables généralement admis.

12.4 En l'absence de mauvaise foi, mauvaise conduite, négligence grave ou erreur manifeste, toute décision prise par le Conseil d'Administration ou toute personne désignée par lui en matière de calcul de la Valeur Nette d'Inventaire sera irrévocable à l'égard de la Société et des Actionnaires présents, passés et futurs. Le résultat de calcul de la Valeur Nette d'Inventaire devra être certifié par un administrateur ou un représentant dûment autorisé du Conseil d'Administration

12.5 Aux fins de cet Article:

(i) Les Actions de la Société à racheter ou à convertir en vertu des articles 9 et 10 seront considérées comme des Actions existantes et prises en considération immédiatement après l'heure fixée par le Conseil d'Administration au Jour d'Evaluation, au cours duquel un tel rachat est effectué et, jusqu'à ce que le prix en soit payé par la Société, le prix susmentionné sera considéré comme un passif de la Société;

(ii) Les Actions à émettre par la Société seront considérées comme ayant été émises à partir de l'heure fixée par le Conseil d'Administration au Jour d'Evaluation, au cours duquel l'émission a été effectuée et, jusqu'à ce que le prix en soit reçu par la Société, il sera considéré comme une créance de la Société

(iii) Tous les investissements, soldes en espèces et autres avoirs / actifs exprimés autrement que dans la devise de référence du Sous-Fonds concerné seront évalués en tenant compte des taux de change ou du taux de marché, en vigueur au Jour d'Evaluation concerné; et

(iv) A chaque Jour d'Evaluation où la Société aura conclu un contrat dans le but:

- d'acquérir tout élément d'actif, le montant à payer pour l'élément d'actif en question sera considéré comme un engagement de la Société et la valeur de cet élément d'actif sera considérée comme un avoir de la Société;

- de vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément d'actif sera considéré comme un avoir de la Société et cet élément d'actif à livrer ne sera plus repris dans les avoirs de la Société;

sous réserve cependant, que si la valeur ou la nature exacte de cette contrepartie ou de cet élément d'actif n'est pas connue au Jour d'Évaluation, sa valeur sera estimée par le Conseil d'Administration.

Art. 13. Suspension de la détermination de la valeur nette d'inventaire.

13.1 Le Conseil d'Administration peut suspendre temporairement le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action d'un Sous-Fonds déterminé, ainsi que l'émission et le rachat des Actions de ses Actionnaires:

(i) Pendant toute période durant laquelle l'une des principales bourses ou autres marchés réglementés, sur lesquels une partie substantielle des investissements de la Société attribuables à ce Sous-Fonds ou la valeur de ce Sous-Fonds est cotée ou négociée, est fermé pour une autre raison que pour congé normal, ou pendant laquelle les opérations y sont restreintes ou suspendues; ou

(ii) Lorsque des événements urgents de nature politique, économique, militaire, monétaire ou autre dépassent le contrôle, les engagements et l'influence de la Société et rendent la réalisation des actifs de tout Sous-Fonds impossible à des conditions normales, ou lorsque cette affectation serait contraire aux intérêts des Actionnaires; ou

(iii) En cas de rupture des réseaux de communication normalement utilisés, en vue de déterminer le prix ou la valeur de tout investissement du Sous-Fonds concerné ou le prix actuel ou la valeur sur tout marché ou bourse en relation avec les actifs attribuables à ce Sous-Fonds; ou

(iv) Lors de toute période pendant laquelle la Société est incapable de rapatrier des fonds dans le but d'opérer des paiements pour le rachat d'Actions d'un Sous-Fonds ou pendant laquelle les transferts de fonds concernés dans la réalisation ou l'acquisition d'investissements ou de paiements dus pour le rachat d'Actions ne peuvent, de l'avis du Conseil d'Administration, être effectués à des taux de change normaux; ou

(v) Durant toute période durant laquelle, pour toute autre raison, les prix de tout investissement de la Société ne peuvent être vérifiés rapidement et précisément; ou

(vi) Durant toute période durant laquelle le Conseil d'Administration le décide ainsi, pour autant que tous les Actionnaires soient traités sur un pied d'égalité et toutes les législations et réglementations applicables respectées, dès que (1) une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société ou d'un Sous-Fonds a été convoquée, afin de décider la liquidation ou dissolution de la Société ou d'un Sous-Fonds ou dès que (2) le Conseil d'Administration est habilité à prendre une décision en cette matière de liquider ou dissoudre le Sous-Fonds; ou

(vii) Chaque fois que des restrictions / limitations aux mouvements d'échange ou de capitaux empêchent l'exécution d'opérations / transactions au nom de la Société; ou

(viii) Lorsque des circonstances exceptionnelles peuvent porter atteinte aux intérêts des Actionnaires ou lorsque des demandes importantes en terme de souscription ou rachat sont reçues, le Conseil d'Administration se réserve le droit d'affecter la valeur des Actions dans un ou plusieurs Sous-Fonds, et ce uniquement après avoir vendu les valeurs nécessaires et dès que possible au nom du / des Sous-Fonds concerné(s). Dans cette hypothèse, les souscriptions et rachats, qui sont en cours d'exécution simultanément dans les mêmes Catégorie d'Actions ou de Sous-Fonds, seront traités sur la base d'une Valeur Nette d'Inventaire unique, afin de s'assurer que tous les Actionnaires ayant introduit une telle demande de souscription ou de rachat seront traités sur un pied d'égalité.

13.2 Les Actionnaires demandant la souscription ou le rachat de leurs Actions seront avertis par la Société, dès réception de leur demande de souscription ou rachat.

13.3 Les souscriptions et rachats suspendus seront pris en considération au premier Jour d'Évaluation suivant la fin de la suspension.

13.4 Cette suspension relative à toute Catégorie d'Actions n'aura aucun effet sur le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action, l'émission et le rachat des Actions de toute autre catégorie d'Actions ou de tout autre Sous-Fonds.

Titre III. Administration & Supervision

Art. 14. Composition du conseil d'administration.

14.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) Administrateurs, actionnaires ou non. Les Administrateurs sont élus pour un terme qui ne peut excéder six (6) ans et ils sont rééligibles.

14.2 Si une personne morale est désignée en tant que Administrateur, elle doit désigner une personne physique en tant que représentant permanent qui représente la personne morale comme membre du Conseil d'Administration, conformément à l'article 51bis de la Loi de 1915.

14.3 Les Administrateurs sont élus par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société ("l'Assemblée Générale"). L'Assemblée Générale doit également déterminer le nombre d'Administrateurs et la durée de leur mandat. Un Administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé, à tout moment, par une résolution adoptée par l'Assemblée Générale.

14.4 En cas de vacance du poste d'un membre du Conseil d'Administration pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants peuvent élire, à la majorité des votes, un Administrateur pour remplir cette vacance jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. La ratification de la nomination d'un nouvel Administrateur par les Administrateurs restants sera faite à la prochaine Assemblée Générale.

Art. 15. Pouvoirs du conseil d'administration.

15.1 Tous pouvoirs que la Loi de 1915, la Loi de 2007, les lois d'ordre public ou les Statuts ne réserve pas expressément à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs plus large pour effectuer, conformément à la Loi de 1915, la Loi de 2007, les lois d'ordre public ou les Statuts, tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société, y compris mais non limité à:

- (i) Diriger la formulation des politiques d'investissement et des stratégies pour la Société;
- (ii) Etudier, sélectionner, négocier, structure, acheter, investir dans, détenir, gager, échanger, transférer et vendre ou autrement disposer d'un investissement dans la Société ou dans l'un de ses Sous-Fonds (un "Investissement")
- (iii) Surveiller les performances d'un Investissement, exercer tous les droits, pouvoirs, privilèges et autres incidents de propriété ou de possession liés aux Investissements et prendre des mesures, y compris des mesures décisives concernant le stock de capital ou d'autres investissements comme ils peuvent être nécessaires ou souhaitables, tel que déterminé par le Conseil d'Administration à sa discrétion exclusive et absolue dans les limites définies par la Loi de 2007, les présents Statuts et le Prospectus;
- (iv) Créer des Sous-Fonds dans le cadre des objectifs la Société;
- (v) Entrer dans n'importe quel genre d'activité et conclure, exécuter et effectuer des contrats / accords de quelque nature que ce soit nécessaire, dans le cadre de, ou accessoire à la réalisation des objectifs de la Société, y compris, sans limitation, les accords de souscription ou les arrangements annexes avec les Actionnaires
- (vi) Ouvrir, gérer et fermer les comptes bancaires et faire des chèques ou donner à d'autre des ordres pour le paiement d'une somme d'argent et ouvrir, maintenir et fermer les comptes de courtage, les comptes de sur le marché monétaire et les comptes similaires;
- (vii) Employer, engager et renvoyer (avec ou sans motif), au nom de la Société, toute personne;
- (viii) Recruter, pour les paiements habituels et coutumiers et les frais, des consultants, courtiers, avocats, comptables et tout autre agent pour agir au nom et pour le compte de la Société;
- (ix) Acheter des polices d'assurance au nom de la Société, y compris pour le passif des Administrateurs et directeurs et autres passifs;
- (x) Payer tous les honoraires et frais de la Société et du Conseil d'Administration en conformité avec le Prospectus;
- (xi) Faire en sorte que la Société emprunte de l'argent à toute personne dans les conditions prévues dans le Prospectus de la Société
- (xii) Faire en sorte que la Société garantisse les prêts et autres titres de créance des Sous-Fonds de la Société ou fournisse un financement par intérêt pour un Sous-Fonds de la Société;
- (xiii) Décider sur la question de n'importe quel type de valeurs mobilières (obligations, etc.) et partager le rachat d'Actions conformément au Prospectus et aux lois applicables;
- (xiv) Conclure, résilier ou approuver des modifications ou amendements, à tout accord de service ou de gestion avec une société de gestion, un dépositaire et tout autre prestataire de services tel qu'il est nécessaires à tout moment.

15.2 Le Conseil d'Administration, sur base des principes de diversification des risques, a le pouvoir de déterminer (i) les objectifs d'investissement, la politique d'investissement, et les stratégies de la Société, (ii) les couvertures des intérêts et de change, le cas échéant, à appliquer au sein de chaque Catégories d'Actions dans un Sous-Fonds particulier et (iii) l'évolution de la conduite de l'administration et des affaires de la Société, tels que déterminés dans le Prospectus, conformément aux lois et réglementations applicables.

15.3 Le Conseil d'Administration peut nommer un Gestionnaire de Portefeuille, des conseillers en placements et des gestionnaires, ainsi que toute autre agents de gestion ou administratifs nécessaires pour les affaires et la gestion de la Société. Les directeurs ou agents nommés ont les pouvoirs et les droits qui leur sont conférés par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration déterminera les responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout directeurs ou agents, la durée de la période de la représentation ou des services et toutes autres conditions pertinentes de leurs représentations / services. Ces nominations peuvent être annulées à tout moment par le Conseil d'administration. Les directeurs n'ont pas besoin d'être des Administrateurs ou des Actionnaires de la Société.

Art. 16. Délégation de pouvoirs.

16.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, Actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière de la Société.

16.2 Le Conseil d'Administration peut nommer une personne, Actionnaire ou non, Administrateur ou non, en qualité de représentant permanent de toute entité dans laquelle la Société est nommée membre du conseil d'administration. Ce représentant permanent agira de son propre chef, mais au nom et pour le compte de la Société et engagera la Société en sa qualité de membre du conseil d'administration de toute entité.

16.3 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, Administrateur ou non pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 17. Réunion du conseil d'administration.

17.1 Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (le "Président") et pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un Administrateur et qui dressera les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration. En son absence, les autres membres du Conseil d'Administration nommeront un autre président pro tempore qui présidera la réunion pertinente à la majorité simple des Administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

17.2 Le Conseil d'Administration se réunit à l'invitation du Président ou de deux (2) Administrateurs à l'endroit indiqué dans l'avis de réunion.

17.3 Un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration de la Société est envoyé à tous les Administrateurs au moins quarante-huit (48) heures avant la date fixée pour cette réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette circonstance est fixée dans l'avis de la réunion.

17.4 Un tel avis écrit n'est pas nécessaire si tous les Administrateurs sont présents ou représentés lors de la réunion et s'ils indiquent qu'ils ont été dûment informés et ont pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion. L'avis écrit peut être dérogé par consentement écrit, que ce soit dans en original, par télécopieur ou courrier électronique sur lequel est apposé une signature électronique (qui est valable en vertu de la législation luxembourgeoise), de chaque Administrateur. Un avis écrit distinct ne doit pas être obligatoire pour les réunions qui sont tenues aux moments et aux endroits déterminées dans un agenda précédemment adopté par résolution du Conseil d'Administration.

17.5 Tout Administrateur peut agir à toute réunion du Conseil d'Administration en nommant par écrit, que ce soit dans en original, par télécopieur ou courrier électronique sur lequel est apposé une signature électronique (qui est valable en vertu de la législation luxembourgeoise), un autre Administrateur comme son mandataire.

17.6 Le Conseil d'Administration peut valablement débattre et prendre des décisions que si, au moins, la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Un Administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues, à condition toutefois qu'au moins deux Administrateurs soient présents à la réunion ou participent à cette réunion par voie de tout moyen de communication qui sont autorisés par la Loi de 1915. Les décisions sont prises par la majorité des membres présents ou représentés.

17.7 En cas d'égalité des voix, le Président de l'assemblée a une voix prépondérante.

17.8 Tout Administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, vidéo conférence ou d'autres moyens de communication similaires où (i) les Administrateurs prenant part à cette réunion peuvent être identifiées, (ii) toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre et se parler, (iii) la transmission de la réunion est continue et (iv) les Administrateurs peuvent convenablement délibérer; la participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Une réunion du Conseil d'Administration tenue selon de tels moyens de communications sera réputée s'être tenue au Grand Duché du Luxembourg.

17.9 Nonobstant ce qui précède, des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie écrites. Ces résolutions peuvent être composées d'un ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signé, manuellement ou par voie électronique au moyen d'une signature électronique qui est valable en vertu de la législation luxembourgeoise, par chaque Administrateur. La date de ces décisions sera celle de la date de la dernière signature

Art. 18. Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration.

18.1 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et un autre Administrateur ou par l'Administrateur qui a présidé cette réunion et un autre Administrateur.

18.2 Des copies ou des extraits de ces procès-verbaux peuvent être produite dans les procédures judiciaires ou autrement.

Art. 19. Représentation de la société. Envers les tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs ou par la signature de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ces pouvoirs.

Art. 20. Indemnisations.

20.1 Tout Administrateur sera indemnisé par la Société pour la responsabilité et toutes les dépenses raisonnables supportées ou payées par celui-ci en relation avec une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire en vertu de ses activités au nom de la société aussi longtemps que cette indemnisation ne s'applique pas en cas de fraude, faute volontaire, négligence grave, infraction criminelle et lorsque ces activités sont dans le champ d'application de la Société.

20.2 Les termes "prétention", "action", "poursuite" ou "procédure judiciaire" s'appliqueront à toute prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuels ou possibles et les termes "responsabilité" et "dépenses" incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction et autres montants dus par la Société. Aucune indemnisation ne sera due à un Administrateur ou à un directeur en cas de mise en cause en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave, d'erreur manifeste ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction.

Art. 21. Conflit d'intérêt.

21.1 Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure de bonne foi directement ou indirectement ne pourront être affectés ou invalidés par le fait qu'un Administrateur aurait un intérêt quelconque ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs ou employés de la contrepartie de ce contrat ou de cette opération.

21.2 L'Administrateur qui est administrateur, directeur ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par la même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareils contrats ou pareilles affaires conclues de bonne foi.

21.3 Sauf en ce qui concerne les dispositions des articles 21.1 et 21.2, au cas où un Administrateur aurait dans quelque affaire de la Société un intérêt opposé à celle-ci, cet Administrateur ou directeur devra informer le Conseil d'Administration de cet intérêt opposé et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote concernant cette affaire. Rapport devra en être fait lors de la prochaine Assemblée Générale.

Art. 22. Commissaire aux comptes.

22.1 Les données comptables présentes dans le rapport annuel de la Société seront examinées par un ou plusieurs commissaires aux comptes agréés nommés par l'assemblée générale des Actionnaires et rémunérés par la Société.

22.2 Les commissaires aux comptes agréés accompliront tous les devoirs prescrits par la Loi de 2007.

Titre IV. Actionnaires.**Art. 23. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée générale des actionnaires.**

23.1 La Société peut avoir un Actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses Actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

23.2 S'il y a seulement un (1) Actionnaire, l'Actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

23.3 En cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

23.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite à chaque Actionnaire mentionné au registre en conformité avec la Loi de 1915. L'assemblée sera convoquée à la demande des Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée

23.5 Chaque Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société peut ne prendre en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale des Actionnaires pertinente.

23.6 Un Actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des Actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

23.7 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

23.8 Sauf dans les cas déterminés par la Loi de 1915 ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

23.9 Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la Loi de 1915. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité (2/3) de deux tiers des suffrages exprimés.

23.10 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des Actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime de tous les Actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Art. 24. Assemblée générale annuelle et d'autres assemblées générales des actionnaires.

24.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit, en conformité avec la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société et/ou à tout autre endroit dans la municipalité du siège social indiqué dans les convocations convoquant la réunion au Grand Duché de Luxembourg le deuxième mardi de mai de chaque année à 2:00 pm (heure de Luxembourg), et si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, le Jour Ouvrable suivant.

24.2 D'autres Assemblées Générales peuvent être tenue à l'endroit et à l'heure qui peut être spécifiée dans les avis de convocation respectifs de la réunion exposant l'ordre du jour envoyés au moins huit (8) jours calendaires avant la réunion à chaque Actionnaire nominatif à l'adresse de l'Actionnaire mentionnée dans le registre.

24.3 L'assemblée générale des Actionnaires de la Société, représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. Ses résolutions sont obligatoires pour tous les Actionnaires indépendamment de la Catégorie d'Actions détenues par eux.

24.4 Le procès-verbal de l'assemblée générale sera signé par les membres du bureau de l'Assemblée Générale et peut être produit devant un tribunal.

Art. 25. Assemblées générales des actionnaires dans un sous-fonds ou dans une catégorie d'actions.

25.1 Les Actionnaires d'une Catégorie ou de plusieurs Catégories d'un Sous-Fonds peuvent tenir, à tout moment, une assemblée générale afin de prendre des décisions se rapportant uniquement à ce Sous-Fonds.

25.2 Les Actionnaires d'une Catégorie peuvent tenir, à tout moment, des assemblées générales sur toutes les affaires spécifiques à cette Catégorie d'Actions

25.3 Les dispositions de l'article 23 et de l'article 24 s'appliquent à ces assemblées générales, sauf si le contexte l'exige autrement.

Art. 26. Dissolution et Liquidation.

26.1 La dissolution de la Société sera décidée en conformité avec la Loi de 2007 et la loi de 1915.

26.2 Sur proposition du Conseil d'Administration et à moins qu'il n'en soit décidé autrement par la loi ou par les Statuts, la Société peut être dissoute avant la fin de son terme par une résolution des Actionnaires sujette au quorum et aux conditions de majorité prévues pour la modification des Statuts, et soumise à l'accord du Conseil d'Administration.

26.3 En particulier, le Conseil d'Administration doit soumettre à l'assemblée générale des Actionnaires la dissolution de la Société lorsque tous les investissements de la Société ont été aliénés ou liquidés.

26.4 Si le capital social tombe sous les deux tiers du capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, indiqué à l'article 5 des Statuts, la question de la dissolution de la Société sera soumise à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale, pour laquelle aucun quorum ne sera requis, statuera à la simple majorité des votes des Actions représentées, qui, pour éviter tous doutes, ne comprendront pas les abstentions, les votes nuls et les votes en blanc.

26.5 La question de la dissolution de la Société sera soumise également à l'assemblée générale des Actionnaires lorsque le capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, tombe sous le quart du capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, indiqué à l'article 5 des Statuts; dans ce cas, l'Assemblée Générale sera tenue sans aucune exigence de quorum et la dissolution pourra être décidée par les Actionnaires détenant un quart des Actions représentées et ayant valablement exprimés leur droit de vote lors de l'assemblée.

26.6 L'assemblée doit être convoquée de façon à être tenue dans une période de quarante (40) jours à partir de la constatation du fait que le capital souscrit augmenté de la prime d'émission, le cas échéant, est tombés sous les deux tiers ou le quart du minimum légal, le cas échéant, ou sous le montant de un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-) tels que définis par la Loi de 2007.

26.7 La liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personne(s) physique(s) ou morale(s), nommé(s) par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

26.8 Au terme de la Société, les actifs de la Société seront liquidés de manière ordonnée et tous les investissements ou les produits de la liquidation des investissements seront distribués aux Actionnaires proportionnellement à leur détermination d'Actions.

Art. 27. Dissolution des sous-fonds.

27.1 Dans l'hypothèse où, pour une quelconque raison, la valeur des actifs nets totaux d'un Sous-Fonds ou la valeur nette des actifs d'une Catégorie d'Actions du Sous-Fonds a diminué en dessous d'un tel montant considéré par le Conseil d'Administration comme étant le montant minimum en dessous duquel une Catégorie et/ou un Sous-Fonds ne pourra plus être efficace économiquement, ou dans le cas où un changement significatif dans la situation économique ou politique ayant un impact sur une Catégorie et/ou un Sous-Fonds aurait des conséquences négatives sur les investissement de cette Catégorie et/ou de ce Sous-Fonds, le Conseil d'Administration pourra décider de procéder au rachat forcé de toutes les Actions de la Catégorie ou des Catégories émises dans ce Sous-Fonds. Un tel rachat se fera à la Valeur Nette d'Inventaire applicable à ce Sous-Fonds à la date à laquelle tous les actifs du Sous-Fonds auront été réalisés. La décision du Conseil d'Administration sera publiée (soit dans des journaux déterminés par le Conseil d'Administration ou par le biais d'un avis envoyé aux actionnaires à l'adresse indiquée dans le Registre) avant la date effective du rachat forcé et la publication indiquera les raisons et la procédure du rachat forcé.

27.2 Nonobstant les pouvoirs conférés au Conseil d'Administration par le précédent paragraphe, les Actionnaires de toutes Catégories d'Actions émises dans un Sous-Fonds pourront, lors d'une assemblée générale de ces Actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, de racheter toutes les Actions de la Catégorie ou des Catégories concernées et de reverser aux Actionnaires la Valeur Nette d'Inventaire de leurs Actions (en tenant compte des prix de réalisation réels des investissements et les frais de réalisation) calculée au Jour d'Évaluation lors duquel la décision prendra effet. Il n'y aura aucune exigence de quorum pour une telle assemblée générale des Actionnaires qui prendra les décisions à la majorité simple des Actionnaires présents et représentés et votants.

27.3 Les actifs qui ne peuvent pas être distribués à leurs bénéficiaires lors de la mise en oeuvre du rachat seront déposés auprès du Dépositaire pour une période de six (6) mois; Après cette période, les actifs seront déposés à la Caisse de Consignation pour le compte des personnes y ayant droit.

27.4 Toutes les Actions rachetées seront annulées.

27.5 La procédure de liquidation sera vérifiée par le Réviseur de la Société comme une partie de son audit dans le rapport annuel. Le rapport annuel fera référence à la décision de liquidation et décrira les progrès de la liquidation.

Art. 28. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2010.

Art. 29. Distributions.

29.1 Dans les limites légales et suivant proposition du Conseil d'Administration, l'assemblée générale des Actionnaires de la ou des catégorie(s) émises dans tout Sous-Fonds déterminera l'affectation des résultats de chaque Sous-Fonds et pourra périodiquement déclarer ou autoriser le Conseil d'Administration à déclarer des distributions.

29.2 Pour chaque Catégorie d'Actions ayant droit à des distributions, le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires, en respectant les conditions prévues par la loi.

29.3 Les paiements des distributions aux porteurs d'Actions nominatives sont effectués pour ces Actionnaires à leurs adresses mentionnées dans le registre. Les distributions pourront être payées en toute devise choisie par le Conseil d'Administration et en temps et lieu qu'il appréciera.

29.4 Pour chaque Sous-Fonds ou Catégorie d'Actions, le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires, en respectant les conditions prévues par la loi.

29.5 Le Conseil d'Administration pourra décider de distribuer des dividendes d'actions au lieu de dividendes en espèces en respectant les modalités et les conditions déterminées par le Conseil d'Administration.

29.6 Toute distribution déclarée qui n'aura pas été réclamée par son bénéficiaire dans les cinq (5) ans à compter de son attribution, ne pourra plus être réclamée et reviendra au Sous-Fonds correspondant à la (aux) catégorie(s) d'actions concernée(s).

29.7 Aucun intérêt ne sera payé sur le dividende déclaré par la Société et conservé par elle à la disposition de son bénéficiaire.

Titre V. Dispositions finales

Art. 30. Dépositaire.

30.1 Dans la mesure requise par la Loi de 2007, la Société conclura un contrat de dépôt avec un établissement bancaire ou d'épargne, tel que défini par la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée de temps à autre.

30.2 Le Dépositaire aura les pouvoirs et charges, tels que prévus par la Loi de 2007.

30.3 Au cas où le Dépositaire désire se retirer, le Conseil d'Administration doit faire de son mieux, afin de trouver un remplaçant et le nommera en remplacement du Dépositaire démissionnaire. Le Conseil d'Administration peut mettre fin aux fonctions du Dépositaire, mais ne peut le remplacer que pour autant qu'un remplaçant soit nommé en lieu et place du Dépositaire initial.

Art. 31. Déclaration. Les mots, bien qu'écrits au masculin, englobent également le genre féminin, et les mots "personnes" ou "actionnaires" englobent également les sociétés, associations et tout autre groupe organisé de personnes constitué ou non sous forme de société ou d'association.

Art. 32. Indivisibilité. Le caractère non valable, illégal ou non exécutoire de toute clause des présents Statuts n'affectera en rien la validité de ces Statuts. Cependant, la clause non valable, illégale ou non exécutoire sera remplacée par une clause valable, légale ou exécutoire similaire, laquelle reflétera au mieux l'intention des Actionnaires.

Art. 33. Lois applicables. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront déterminées conformément à la Loi de 1915 et la Loi de 2007, telles que ces lois ont été ou seront modifiées par la suite.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2010.

La première assemblée générale annuelle des Actionnaires sera tenue en 2011.

Le premier rapport annuel de la Société sera daté 31 décembre 2010.

Souscription et Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

Noms des souscripteurs	Nombre d'Actions Ordinaires de Fondateur Souscrites
Tandem Partners S.à r.l	310 Actions Ordinaires de Fondateur
Total:	310 Actions Ordinaires de Fondateur

Lors de la constitution, chacune des Actions Ordinaires de Fondateur a été intégralement payées de sorte que la somme de trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Estimation des frais.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à deux mille sept cent cinq Euros (EUR 2.705,-).

Résolutions de l'actionnaire unique.

La partie susmentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

- (1) Le siège social de la Société est fixé au 95, Grand Rue, L-1661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- (2) Sont appelés aux fonctions d'Administrateurs pour une durée de six (6) ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de 2015:

PRESIDENTE

- Mme Pernille Gram Christensen, résident professionnellement au Philip Heymans Allé 15, 5. Floor DK-2900 Hellerup, Danemark;

MEMBRES

- M. Peter Tommerup, résident professionnellement au 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- M. Colm Smith résident professionnellement au 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- (3) Le commissaire aux comptes de la Société est KPMG Audit S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée en vertu de et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Son mandat de réviseur d'entreprise expirera lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires approuvant les comptes au 31 décembre 2010.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Et après lecture, la comparante susmentionnée, connue par le notaire par son prénom, nom, statut marital et adresse, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: SMITH, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 01 décembre 2009. REM 2009/ 1545. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 16 décembre 2009.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2010004932/1791.

(090199266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Wempro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 71, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 128.654.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004874/10.

(090199542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Petroliana (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 21, rue de Marbourg.

R.C.S. Luxembourg B 82.812.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004876/10.

(090199544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Q Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 121.797.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004267/10.

(090197818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Espace Monterey S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 78.676.

Les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010004264/12.

(090197823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Teknon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 101.101.

Les comptes annuels consolidés au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004268/11.

(090197817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Teknon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 101.101.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004269/10.

(090197816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Axis Capital Pharma Investment Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 113.357.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 décembre 2009. Signature.

Référence de publication: 2010004262/11.

(090197827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Burdaras Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 108.658.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 décembre 2009. Signature.

Référence de publication: 2010004263/11.

(090197826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

OME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 139.298.

—
Les comptes annuels pour la période du 4 juin 2008 au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004270/11.

(090197815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

TBU-9 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 118.122.

—
Les comptes annuels audités pour la période du 28 juin 2006 au 30 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004271/11.

(090197814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

TBU-9 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 118.122.

—
Les comptes annuels au 30 septembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004272/10.

(090197813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Transport Fluvial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 2A, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 96.783.

Le bilan arrêté au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 décembre 2009.

Pour TRANSPORT FLUVIAL Sàrl.

Fiduciaire Roger Linster

p.d. Viviane Roman

Référence de publication: 2010004115/13.

(090198429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Idea Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5573 Remich, 6, Montée Saint Urbain.

R.C.S. Luxembourg B 65.914.

Le bilan arrêté au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 décembre 2009.

Pour IDEA LUX Sàrl.

Fiduciaire Roger Linster

p.d. Viviane Roman

Référence de publication: 2010004116/13.

(090198428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

CMC Card and Management Consult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5570 Remich, 19, route de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 106.420.

Le bilan arrêté au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 décembre 2009.

Pour CMC CARD AND MANAGEMENT CONSULT Sàrl.

Fiduciaire Roger Linster

p.d. Viviane Roman

Référence de publication: 2010004117/13.

(090198427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Lingupedia Investments S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.700,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 135.997.

- Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 26 octobre 2009 que la société Abuna Investments Limited a cédé 1 part sociale qu'elle détenait à la société Jonquille Investments Ltd, ayant son siège social au 2-4 Arch, Makarios III Avenue, Capital Center, 9^{ème} étage, Nicosie, Chypre, enregistrée sous le numéro Cap 113.

Pour extrait

La société

Signature

Référence de publication: 2010005078/14.

(090199107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Spirastrella Sarl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 138.985.

—
Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 9 décembre 2009

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 9 décembre 2009, Luxembourg Corporation Company SA, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 50 parts sociales à Ian Malcolm Livingstone, ayant son adresse professionnelle au 105 Wigmore Street, W1U 1QY, Londres, Royaume Uni.

- 50 parts sociales à Richard John Livingstone, ayant son adresse professionnelle au 105 Wigmore Street, W1U 1QY, Londres, Royaume Uni

Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Signature

Gérant

Référence de publication: 2010005070/18.

(090199450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Macquarie Storage Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 453.000,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 128.227.

—
Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales du 14 décembre 2009, que la société Macquarie Storage Guernsey Holdings 2 Limited, ayant son siège social à Ogier House, St Julian Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 1WA, immatriculée auprès du Registre des sociétés de Guernsey sous le numéro 46854 a cédé 4.530 (quatre mille cinq cent trente) parts sociales qu'elle détenait dans la société Macquarie Storage Luxembourg 2 S.à r.l., à la société Betterstore Self Storage Holdings Limited, ayant son siège social à Ogier House, St Julian Avenue, St Peter Port, Guernsey GY1 1WA, immatriculée auprès du Registre des sociétés de Guernsey sous le numéro 51216.

Ainsi la société Betterstore Self Storage Holdings Limited, prénommée, est devenue l'associé unique de la société.

Pour extrait

La Société

Signature

Référence de publication: 2010005073/18.

(090199271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Argenta Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 26.881.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 18 novembre 2008

Lors de la réunion du Conseil d'administration de la société ARGENTA-FUND, qui s'est tenue au siège social de la société le 18 novembre 2008, ont été prises les résolutions suivantes (extrait):

"Le conseil d'administration prend connaissance de, et accepte, la démission de Monsieur Roger Mertens en tant qu'administrateur à compter du 7 novembre 2008.

Le conseil d'administration décide par vote unanime de nommer Monsieur Geert De Haes en tant que président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la Société."

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Franz SCHILTZ

Un mandataire

Référence de publication: 2010005075/17.

(090199253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

BB Fuel 04 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3672 Kayl, 85, rue de Tétange.

R.C.S. Luxembourg B 100.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004870/10.

(090199539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Reiff, Ruppert et Cie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 21, rue de Marbourg.

R.C.S. Luxembourg B 132.295.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004879/10.

(090199545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Cuni-Fuels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9012 Ettelbruck, 39, avenue des Alliés.

R.C.S. Luxembourg B 92.263.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004881/10.

(090199547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Field Point PE V (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 116.685.

AUSZUG

Es muss folgendes beachtet werden:

Der Aktionär hat am 25 November 2009 beschlossen Herrn Julien Goffin, geboren am 27 März 1980 in Verviers (Belgien), 22 Grand Rue, L-1660 Luxembourg, als Geschäftsführer B des Geschäftsführerrats zu ernennen mit sofortigen Wirkung und auf unbestimmte Zeit.

Luxemburg, den 22/12/2009.

Vincenzo Viceconte.

Référence de publication: 2010005071/14.

(090199442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Trading (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 68, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 82.826.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004864/10.

(090199519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

China Holdco 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 812.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 87.675.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the third day of September,

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole partner of "CHINA HOLDCO 1 S.à r.l.", a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade and Companies Register with the number B 87 675 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on May 15, 2002, published in the "Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations" number 1216, dated 17 August, 2002 and whose articles have been amended on November 19, 2002 by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, published in the Luxembourg Memorial C number 59 dated January 21, 2003.

There appeared:

The sole partner of the Company, "PricewaterhouseCoopers China Ltd" a company incorporated under the laws of Bermuda having its registered office at Clarendon House, Church Street, Hamilton, Bermuda, registered with the Companies' Registry of Bermuda under number 20 966 (the "Sole partner"), represented by Mr Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg, duly authorised to act on behalf of the Sole Partner by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Partner declared and requested the notary to act that:

I. - As it appears from the proxy annexed to this deed to be registered with it, the 32,500 (thirty two thousand and five hundred) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty five euros) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

II. - The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of convening notice right;
2. Approval of the dissolution and liquidation of the Company;
3. Appointment of the Sole Partner of the Company as liquidator;
4. Closing of the liquidation;
5. Discharge of the sole manager;
6. Indication of the place for keeping of the accounts and other documents for a period of 5 years.

First resolution

- The Sole Partner waives its right to the prior notice of the current meeting; it acknowledges being sufficiently informed beforehand on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. The Sole Partner resolves further that all the documentation produced to the meeting has been put at its disposal within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution

- It is resolved to approve the dissolution of the Company and to put it into liquidation:
- The corporate capital of the Company is fixed at EUR 812,500 (eight hundred and twelve thousand and five hundred euros) divided into 32,500 (thirty two thousand and five hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty five euros) each, which is entirely subscribed and fully paid up.
- The Sole Partner is the sole owner of all the shares of the Company.
- The Sole Partner approves the interim balance sheet of the Company as at July 31, 2009 attached hereto as schedule A (the "Schedule A") and declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

Third resolution

- The Sole Partner appoints itself as liquidator of the Company and will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so as to bring into effect the purposes of this act.

The Sole Partner, in its capacity as liquidator of the Company, declares that:

(i) the Company does no longer carry out any activity;

(ii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing assets of the Company, as described in Schedule A, are hereby assigned, transferred and conveyed to the Sole Partner, which has acknowledged and consented to this assignment and, in particular, the Sole Partner undertakes to ensure, in its capacity as liquidator, that any formalities required to implement the transfer of any cash at bank owned by the Company are duly complied with;

(iii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing liabilities of the Company, as described in Schedule A, are hereby assumed, transferred and conveyed to the Sole Partner which has acknowledged and consented to this transfer; any outstanding liabilities in relation to the closure of the liquidation are duly supplied with and the Sole Partner irrevocably undertakes to assume and to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company;

(iv) The Sole Partner will take any required action to transfer the funds that are in the bank account of the Company, to close the said bank account and fulfill any formality necessary to transfer all the liabilities of the Company, it having been given all powers to that effect.

Fourth resolution

- The Sole Partner declares that the liquidation of the Company is closed.

Fifth resolution

- Discharge is given to the sole manager of the Company for his mandate until today:

- M. Gerard Becquer, residing at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg;

Sixth resolution

The books and documents of the Company will be kept for a period of 5 (five) years in Luxembourg at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Luxembourg.

It has then been proceeded to the cancellation of the share register of the Company.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at 1,400.- Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi:

L'an deux mille neuf, le trois septembre,

Par devant Maître Joseph ELVINGER., notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "CHINA HOLD-CO 1 S.à r.l.", ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 87 675 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et des Associations du 17 août 2002, numéro 1216 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg du 19 novembre 2002, publié au Mémorial C numéro 59 du 21 janvier 2003.

A comparu:

L'associé unique de la Société, "PricewaterhouseCoopers China Ltd" une Société des Bermudes, ayant son siège social à Clarendon House, Church Street, Hamilton, Bermudes ("l'Associé Unique"), immatriculée au Registre de Commerce des Bermudes sous le numéro 20 966, représenté par Mr Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, dûment autorisé à représenter l'Associé Unique en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Qu'il apparaît de la liste de présence annexée au présent acte pour être formalisée avec lui que les 32,500 (trente deux mille cinq cent) parts sociales, d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euro) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II.- l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Approbation de la dissolution et de la liquidation de la Société;
3. Nomination de l'Associé Unique en tant que liquidateur de la Société;
4. Clôture de la liquidation;
5. Décharge du gérant;
6. Indication du lieu de conservation des comptes et autres documents de la Société pour une durée de 5 ans.

Première résolution

- L'Associé Unique renonce à ses droits de convocation, reconnaît avoir été suffisamment informé au préalable sur les points portés à l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et accepte dès lors de délibérer et de voter les points portés à l'ordre du jour. L'Associé Unique décide ensuite que toute la documentation présentée lors de l'assemblée a été mise à sa disposition endéans une période suffisante pour lui permettre d'examiner attentivement chaque document.

Deuxième résolution

- Il est décidé d'approuver la dissolution de la Société et de la mettre en liquidation:
- Le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 812,500 (huit cent douze mille cinq cents euro), représentés par 32.500 (trente deux mille cinq cents) parts sociales, d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euro) chacune, lequel est entièrement souscrit et libéré.
- L'Associé Unique est propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.
- L'Associé Unique approuve la situation financière intérimaire de la Société au 31 juillet 2009 ci-joint en annexe A (l'"Annexe A") et prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

Troisième résolution

- L'Associé Unique se nomme liquidateur de la Société et aura les pleins pouvoirs pour signer, exécuter et délivrer tout acte et tout document, pour faire toute déclaration et pour exécuter toutes opérations pouvant être nécessaires à l'accomplissement des objectifs du présent acte.

l'Associé Unique, en sa capacité de liquidateur de la Société, déclare que:

- (i) la Société n'a plus d'activité;
- (ii) que tous les droits, titres, intérêts et obligations liés aux actifs existant de la Société, comme décrit dans l'annexe A, sont par le présent acte, assignés, transférés et transmis à l'Associé Unique, qui a pris connaissance et consenti à cet affectation et l'Associé Unique s'engage en particulier, en tant que liquidateur, à ce que toutes les formalités requises pour le transfert de toute somme détenue par la Société sur un compte en banque soient dûment effectuées;
- (iii) que tous les droits, titres, intérêts et obligations liés aux passifs existant de la Société, comme décrit dans l'annexe A, sont, par le présent acte, pris en charge, transférés et transmis à l'Associé Unique, qui a pris connaissance et consenti à cette affectation; toutes dettes impayées en relation avec la clôture de la liquidation seront dûment adressées à l'Associé Unique, qui s'engage à les prendre en charge ainsi que toute dette impayée et inconnue à ce jour de la Société dissoute.
- (iv) l'Associé Unique prendra toute action requise pour transférer les fonds qui sont sur le compte bancaire de la Société et accomplir toute formalité nécessaire pour transférer tout le passif de la Société, ayant reçu tous pouvoirs à cet effet.

Quatrième résolution

- l'Associé Unique déclare que la liquidation de la Société est close.

Cinquième résolution

- Décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société pour son mandat jusqu'à cette date:
- M. Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg;

Sixième résolution

- Les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant 5 (cinq) ans au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la Société.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, ont été estimés à environ 1.400,- Euros.

Le soussigné notaire qui comprend et parle anglais déclare que sur demande de la personne ayant comparu, le présent acte a été établi en anglais suivi d'une traduction française. Sur demande de la même personne ayant comparu et en cas de divergences entre les textes français et anglais, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 07 septembre 2009. Relation: LAC/2009/36093. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 SEP. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010004976/172.

(090199208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Reiff Masutt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 21, Marburgerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 95.917.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004862/10.

(090199513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Diesel Card Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 19, rue de Marbourg.

R.C.S. Luxembourg B 125.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004863/10.

(090199514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Dicam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 36.049.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2009.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2010005363/12.

(090199097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

De Mello Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 103.334.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010005364/10.

(090199325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Mars Holdco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.122.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Paul Frisch
Company Director

Référence de publication: 2010005354/11.

(090199322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Tractlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, rue de Turi.

R.C.S. Luxembourg B 68.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRESTACOMPTA SàRL

Référence de publication: 2010005355/10.

(090199120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Padovan S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 26, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 68.882.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2010005357/10.

(090199411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Parkar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 43.191.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2010005356/10.

(090199059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

Design and Promotion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 93.052.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2010005365/10.

(090199330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2009.

BE Pharma S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8506 Redange, 30l, rue de Niederpallen.
R.C.S. Luxembourg B 150.087.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

Monsieur Benoît RENARD, pharmacien, demeurant à B-6120 Nalines, 3 Place du Centre, ici représenté par Madame Sonia LIVOIR, employée privée, demeurant professionnellement à Mamer, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Mamer, le 20 octobre 2009, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

Lequel comparant représenté comme il vient d'être dit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il constitue par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. La société a pour objet tous travaux administratifs.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toutes autres manières, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours.

Elle peut en outre acquérir et mettre en valeur tous les brevets et détenir les marques de commerce et des licences connexes.

Elle pourra faire toutes les opérations mobilières et immobilières, financières et autres se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de "BE PHARMA S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Redange-sur-Attert.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associé unique.

Art. 6. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) divisé en CENT VINGT-CINQ PARTS SOCIALES (125) de CENT EUROS (EUR 100.-) chacune.

Art. 7. Les CENT VINGT-CINQ PARTS SOCIALES (125) parts sociales sont souscrites en espèces par l'associé unique.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 8. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la société.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associé ou non, nommés et révocables à tout moment par l'associé unique qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'associé unique.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, l'associé se réfère aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2009.

Frais

L'associé a évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution à environ HUIT CENT CINQUANTE EUROS (EUR 850.-).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

Décisions

Et l'associé a pris les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

Monsieur Benoît RENARD, prèdit.

2.- La société est gérée par l'associé-gérant unique qui pourra engager la société sous sa seule signature.

3 - Le siège social est établi à L-8506 Redange-sur-Attert, 301 rue de Niederpallen.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Livoir , Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2009. Relation: EAC/2009/14422. Reçu: soixante-quinze euros 75,00.-.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 décembre 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2010004684/89.

(090197901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

FIRMA Mathias PAULY, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 47, Waistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 54.413.

Le bilan arrêté au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 décembre 2009.

Pour Firma Mathias PAULY

Fiduciaire Roger Linster

p.d. Viviane Roman

Référence de publication: 2010004123/13.

(090198420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.